



Conférence Africaine sur le Développement Humain
Rabat : 6 et 7 avril 2007

Enjeux et perspectives dans l'égalité des sexes: Opportunités économiques pour tous les OMDs

Exposé introductif pour la conférence gouvernement du Maroc-PNUD, "coopération de proximité : Enjeux et perspectives ", Rabat 6-7 avril 2007

Préparé pour le Gender Team, Bureau de Politique de Développement, PNUD, par

Patricia Alexandre, Conseillère

RESUME

Cet exposé introductif pour le sous- thème de la Conférence « **le Rôle des Sexes dans le Développement** » met en relief les contributions de l'égalité des sexes en vue d'améliorer les résultats dans le développement humain. Il attire l'attention sur des exemples de progrès déjà accomplis dans le renforcement de l'autonomie des femmes : souvent en augmentant leur opportunité économique par des options telles que l'emploi rémunéré - que ce soit formel ou informel - ou à travers un meilleur accès aux capitaux tels que la terre et les droits d'héritage, ou en stimulant l'accès aux finances, à l'information, et à la technologie.

L'exposé aborde les coûts humains et économiques en cas d'échec dans l'accomplissement d'un tel progrès. Il décrit les enjeux pour les pays si les objectifs de l'égalité des sexes et la prise de décision du genre ne sont pas réalisés, à partir des perspectives des communautés dans le Sud. La partie finale contient des recommandations pour des initiatives à impact rapide en vue d'augmenter le potentiel pour satisfaire le ODM3, et contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'ensemble des ODMs.

Table des matières

| | |
|---|-------|
| 1. INTRODUCTION | |
| 2. EGALITE ET HABILITATION POUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE | |
| A. INITIATIVES DE POLITIQUES POUR LES OBJECTIFS OMDs | |
| B. L'EGALITE EST UN INVESTISSEMENT SAIN | |
| C. PRISE DE DECISION ECONOMIQUE: <u>REDUIRE L'INEGALITE DES SEXES DANS L'EMPLOI</u> | |
| D. OBJECTIFS DE L'ENERGIE LIANT LE GENERE? L'ENVIRONNEMENT? ET LA SANTE | |
| <i>Recommandations</i> | |
| 3. PREUVE DE L'EGALITE DES SEXES | |
| A. PREUVE PEU FIABLE | |
| i. <i>Comptant le travail des femmes</i> | |
| ii. <i>Mise des genres en statistiques</i> | |
| B. LE GENRE DANS LA STRATEGIE MACROECONOMIQUE | |
| i. <i>OMDs, cadres economiques, strategies de reduction de la pauvreté – genre tout besoin.</i> | |
| <i>Recommandations</i> | |
| 4. DROITS ET ENVIRONNEMENT FAVORISANT L'EPANOUISSEMENT | |
| A. DROITS CIVILS, DROITS ECONOMIQUES-UN OBJECTIF COMMUN | |
| B. LES ENJEUX DANS LES DROITS DE TERRE | |
| E. UN ACCENT SUR LE TRAVAIL DECENT | |
| <i>Recommandations</i> | |
| 5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS | |
| RECOMMANDATIONS | |
| REFERENCES: | |

ABBREVIATIONS

| | |
|---------|--|
| CO | (ONU) Bureau de pays |
| COTU(K) | Organisation centrale des syndicats, Kenya |
| CSO | Organisation de la société civile |
| ECA | Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique |
| EPZ | Zone de traitement des exportations |
| ESCAP | Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique |
| ESCR | Droits économiques, sociaux et culturels |
| FAO | Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation |
| GBV | Violence basée sur le sexe |
| GDP | Produit Intérieur Brut |
| ICCPR | Convention internationale sur les Droits politique et civil |
| ICESCR | Convention internationale sur les Droits Economique, Social et Culturel |
| IEC | information, éducation et communication |
| FMI | Fonds Monétaire international |
| TI | Technologie de l'information |
| KEWVO | Organisation des femmes travailleuses du Kenya |
| LPG | Liquid petroleum gas |
| OMD | Objectifs de Millénaire pour le Développement |
| TMI | Taux de mortalité infantile |
| MTEF | Cadre économique à moyen terme |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| BNS | Bureau national des statistiques |
| SNS | Système national de statistiques |
| NWM | Mécanisme national des femmes |
| PPA-GDP | PIB basé sur la parité du pouvoir d'achat |
| PRSP | Papier sur la Stratégie de Réduction de Pauvreté |
| SNC | Système Nationale de Comptabilité |
| SNC93 | Système Nationale de Comptabilité- Revisé 1993 |
| U5MR | Taux de mortalité des moins de 5 ans |
| DUDH | Déclaration Universelle des Droits de l'Homme |
| UNO | Organisation des Nations Unies |
| EPNU | Equipe de pays des Nations Unies |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| FNUAP | Fonds des Nations Unies pour la Population |
| UNIFEM | Fonds des Nations-Unies pour la Femme |
| VEF | violence à l'égard les femmes |
| BM | Banque Mondiale |
| OMS | Organisation Mondiale de la Santé |
| OMC | Organisation Mondiale du Commerce |

Enjeux et perspectives dans l'égalité des sexes: Opportunités économiques pour l'ensemble des OMDs

1. Introduction

Le thème de cette conférence "coopération de proximité : enjeux et perspectives " exprime une aspiration commune pour renforcer l'axe Sud-Sud afin de promouvoir le développement global de manière à mettre en avant les capacités inhérentes de nos peuples. Cet exposé introductif pour le sous- thème de la Conférence « **égalité des sexes : " examen des initiatives contribuant à l'intégration genre** » met en relief les contributions de l'égalité des sexes en vue d'améliorer les résultats dans le développement humain. Il attire l'attention sur des exemples de progrès déjà accomplis dans le renforcement de l'autonomie des femmes : souvent en augmentant leur opportunités économiques par des options notamment l'emploi rémunéré - que ce soit formel ou informel - ou à travers un meilleur accès aux capitaux tels que la terre et les droits d'héritage, ou en stimulant l'accès aux finances, à l'information, et à la technologie.

En même temps, L'exposé aborde les coûts humains et économiques en cas d'échec dans l'accomplissement d'un tel progrès. Il décrit les enjeux pour les pays si les objectifs de l'égalité des sexes et le pouvoir de prise de décision ne sont pas réalisés, à partir des perspectives des communautés dans le Sud. Cette évidence de gains contre coûts est examinée en relation avec les deux autres sous thèmes, *Renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté dans le cadre des objectifs de développement du Millenium (OMDs), et de gouvernance pour une gestion et une allocation efficaces des ressources.*

Les enjeux sont en effet importants: Le PNUD reconnaît que dans la plupart des pays en développement, l'inégalité des sexes constitue un obstacle majeur pour satisfaire les OMDs. La réalisation de ces objectifs sera impossible sans la réduction des disparités entre les femmes et les hommes. En outre, l'égalité des sexes ne peut être réalisée sous la pauvreté. Cet exposé met l'accent sur une nouvelle preuve que l'égalité des sexes et le progrès dans le développement humain sont étroitement liés, et qu'il existe une forte interaction entre eux. La position clé de la femme dans le tissu économique et social signifie que les OMDs ne seront pas atteints sans incorporer le potentiel des femmes dans le leadership et la pleine participation dans le processus du planning et du développement humain. L'égalité des sexes est de toute évidence une question des droits de l'homme, mais elle constitue également une question fondamentale de l'efficacité du développement ; il est essentiel de réaliser des gains durables dans tous les objectifs de développement.

Les perspectives sont très bonnes dans ce sens. L'allocation et la gestion efficaces des ressources sont mises en avant en plaçant pleinement les femmes dans la communauté et les structures de gouvernance nationale. Cette logique a eu droit à une expression éloquent de la part de Mary Robinson, ancienne Commissaire aux droits de l'Homme, qui avait constaté que les voix des femmes sont en train de contribuer à une approche précieuse de la gouvernance : "Tandis que les femmes dirigent, elles sont en train de changer de leadership, tandis qu'elles organisent, elles sont en train de changer les organisations. Lorsque les femmes dirigent et expriment leurs objectifs, il semble qu'elles travaillent ensemble non seulement en tant qu'individus, mais également avec un grand sens de continuité et de relationnel d'une manière saine. Les femmes disposent de compétences fraîches et imaginatives de dialogue et sont en train d'établir un style de gouvernance plus ouvert, plus flexible et plus compatissant." (Discours au Forum Global des Femmes, 1992, cité dans Lee, 2006)

A la suite de cette introduction, qui lie les thèmes de la Conférence au rôle clé du genre pour les résultats de la gouvernance et des OMDs, l'exposé est présenté dans trois sections qui s'étalent sur les points mentionnés ci-dessus. Partie 2, "Egalité et Autonomisation pour la Croissance Economique", met en relief certaines des preuves récentes qui "défendent la question" de l'égalité des sexes. Il souligne qu'en s'efforçant de satisfaire les OMDs, si l'égalité des sexes et leur pouvoir ne progressent pas de manière significative, non seulement les coûts seront élevés, mais les risques d'échec seront plus importants. Des résumés des récentes recherches des résultats macroéconomiques/économétriques qui ont passé en revue une période 30 années dans un certain nombre de pays en voie de développement à travers le monde, démontrent les coûts pour la croissance et le développement lorsque les disparités entre les sexes sont ignorées. Par contre, lorsque les politiques d'égalité des sexes sont appliquées, le progrès vers la réalisation d'autres objectifs est accéléré. Les droits de terre et durabilité environnementale en constituent quelques exemples.

Partie 3, "Preuve de l'Egalité des Sexes" expose l'anomalie frappante que 15 ans après la révision du Système de comptabilité nationale de l'ONU, les données sur le rôle vital de la femme dans l'économie sont encore peu fiables au mieux, et au bout du compte trompeuses. Elles utilisent des données récentes du système de l'ONU pour illustrer les inconsistances, et montrent pourquoi les instruments de statistiques officiels continuent à faire des erreurs et à sous compter le travail des femmes.

Elle oppose ces approches insatisfaisantes aux méthodes améliorées qui ont réussi à saisir les réalités des femmes dans des exemples de pays choisis- identifiant l'importance centrale du rôle économique de la femme dans la croissance, les réalisations du développement humain et la viabilité des communautés. Elle souligne pourquoi ce rôle a besoin d'être reconnu, et suggère que les statistiques peuvent et doivent être améliorées. Les recommandations suggèrent des moyens à de mieux intégrer la fonction d'inadvertance des femmes dans le cadre économique et dans les documents de stratégie ainsi que dans le système des données afin d'assurer l'intégration des préoccupations discutées dans l'exposé.

Partie 4 revoit le lien essentiel des questions des droits politiques/civils de l'égalité des sexes avec le sujet des droits économique et social. Elle montre l'importance d'un domaine des droits par rapport à l'autre, afin d'atteindre les objectifs des OMDs concernant la pauvreté et leur part dans la prise de décision. En utilisant des exemples d'expériences de certains pays d'Afrique et d'autres continents, elle montre que l'égalité des sexes qui, étant acceptée en tant que question de droits de l'homme, est également une question cruciale de développement, et une condition de base pour l'efficacité économique. Elle commente sur ce qui a bien marché pour faire avancer la position de la femme, et suggère ce qui a encore besoin d'être fait.

Finalement, la partie 5 résume les recommandations de l'exposé pour des initiatives à impact rapide qui contribueront à la réalisation de l'Objectif 3, et à un meilleur potentiel pour l'Objectif 1 en même temps.

2. Equité et autonomisation pour la croissance économique

Alors que les pays s'efforcent de réaliser le développement économique, il est vital qu'ils se concentrent sur les moyens à même de rehausser le statut éducationnel, économique et sanitaire de la femme, en particulier celle dans le milieu rural et les zones défavorisées. L'accroissement du capital humain et de la productivité d'une grande proportion de la population qui a été négligée, va avoir des effets bénéfiques sur la réduction de la pauvreté et sur la croissance économique. Aujourd'hui, tous les responsables s'accordent à dire que l'égalité des chances relève des droits de l'Homme de tous les peuples. Il est important de souligner que cette reconnaissance des droits n'affaiblit en aucune manière l'argument selon lequel il est rentable de stimuler l'égalité des sexes.

En outre, cet argument est particulièrement fort pour les pays qui luttent contre la pauvreté, le sous-développement rural et qui font face aux défis de la diversité (tels que l'handicap, ou l'exclusion ethnique et religieuse).

Cette situation s'appuie sur un raisonnement pragmatique: Lorsqu'un Etat lutte pour surmonter les obstacles en vue de réaliser le développement économique, il serait absurde de ne pas identifier les voies à travers lesquelles l'accroissement du capital humain et de la productivité de l'ensemble de la population va avoir des effets bénéfiques sur la réduction de la pauvreté et la croissance économique. Ce segment aborde, certaines voies à travers lesquelles la politique peut traiter les inefficacités d'accès et d'opportunités inégaux.

a. Initiatives de politiques pour les cibles des OMD

L'Objectif du Millénaire pour le Développement 3, "promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes», est important pour la réalisation de tous les autres objectifs. Alors que l'inégalité des sexes est coûteuse pour tout le monde, il existe également une preuve abondante que le contraire est vrai : résoudre les inégalités des sexes a un effet bénéfique sur les résultats du bien être pour l'ensemble de la communauté. Le projet du Millénaire de l'ONU, commandité par le Secrétaire général et parrainé par le GNUM/PNUD, a examiné les moyens que les pays peuvent utiliser pour élaborer des programmes meilleurs afin de réaliser les OMDs. Le groupe de travail 3 du Project du Millénaire (Education et Egalité des sexes) a identifié un certain nombre d'actions prioritaires stratégiques qui peuvent être prises dans le court et moyen terme afin de permettre aux pays de réaliser des bénéfices à partir des investissements dans l'égalité des sexes. Ces priorités sont décrites dans la case 1.

Case 1. Sept priorités stratégiques pour satisfaire l'OMD 3

1. Renforcer les opportunités pour l'éducation secondaire des filles tout en satisfaisant les engagements pour l'éducation primaire universelle
2. Garantir les droits et la santé reproductive et sexuelle
3. Investir dans l'infrastructure pour réduire le fardeau du temps des femmes et des filles
4. Garantir les droits des femmes et des filles à la propriété et à l'héritage
5. Eliminer les inégalités des sexes dans l'emploi en diminuant la dépendance des femmes vis-à-vis du travail informel, réduire le fossé des revenus, et réduire la discrimination dans le travail.
6. Accroître la part des femmes dans les sièges des parlements nationaux et organismes gouvernementaux locaux
7. Lutter contre la violence à l'égard des filles et des femmes

(Source: Projet du Millénaire de l'ONU- 2005, p. 29)

Les sections suivantes illustrent les actions qui ont été efficaces, et l'impact potentiel des mesures de l'égalité des sexes sur d'autres objectifs des OMDs (Projet du Millénaire de l'ONU, 2005, pp. 31 ff.).¹

b. L'Egalité est un investissement sain

Il y a un décennie et demi, Lawrence Summers est arrivé à une conclusion classique, sur la base d'un examen global d'études empiriques, que les ressources placées dans l'éducation des filles peuvent constituer le rendement le plus élevé de l'investissement disponible dans le monde en

¹ Cette section est tirée des présentations du projet du Millénaire de l'ONU 2005, et Grown 2006.

voie de développement (Summers, 1991).² Son travail a résumé un nombre de conclusions bien corroborés que: (1) Les taux de mortalité élevés sont symptomatiques du mode général des inefficacités de la privation des femmes dans les pays en voie de développement.; (2) Manque d'investissement dans les filles constitue a problème économique résultant d'un cycle vicieux causé par des motivations dénaturées; (3) les femmes éduquées préfèrent avoir moins d'enfants et peuvent offrir plus à ceux qu'elles ont; (4) les avantages sociaux, à eux seuls, d'une éducation croissante des femmes sont plus que suffisants pour couvrir ses coûts ; et (5) les priorités devraient consister à réduire les coûts de scolarisation pour les filles et à déployer des efforts particuliers pour satisfaire les besoins pratiques des parents. Summers avait pensé que les initiatives majeures pour accroître l'éducation des femmes pouvaient transformer la société à travers le temps. Il a calculé que si plus de fille étaient scolarisées une génération auparavant, des millions de décès de bébés auraient pu être évités chaque année, et des dizaines de millions de familles auraient pu vivre dans de meilleures conditions d'hygiène et de bien être. Plus de trois décennies se sont écoulées à présent depuis la première Conférence Mondiale sur les Femmes, et près 20 ans depuis que 'objectif "Education pour tous" a été fixé pour la première fois. Avec 30 années d'engagement en matière d'égalité des sexes, une documentation de plus en plus empirique montre qu'il existe des couts sérieux afférents aux objectifs de développement et même à l'économie si l'égalité des sexes et l'éducation ne sont pas réalisées. Les chercheurs ont passé à la loupe les résultats des études multi-pays à long terme, et ont conclu qu'il existe des liens avérés entre les indicateurs de l'éducation/égalité et les conséquences aussi bien pour la croissance économique que pour le développement humain.

Dans une étude récente qui a rassemblé le travail le plus empirique jusqu'à présent, les auteurs ont produit des estimations économétriques pour une période de 30 ans qui montrent que les pays avec de hauts niveaux d'égalité des sexes en éducation (c'est à dire un rapport de réussite éducationnelle de femme à homme plus élevé) ont connu des taux de croissance du PIB et des niveaux de revenu par habitant plus élevés, et inversement, ceux qui ont été plus lents à réduire le fossé ont vécu une croissance plus ralentie que leurs voisins. Les estimations sont décrites dans la case 2, et résumées en forme tabulaire dans l'Annexe (Abu-Ghaida and Klasen, 2004, pp. 8-11).

Case 2. Croissance élevée lorsque le fossé entre les sexes est réduit

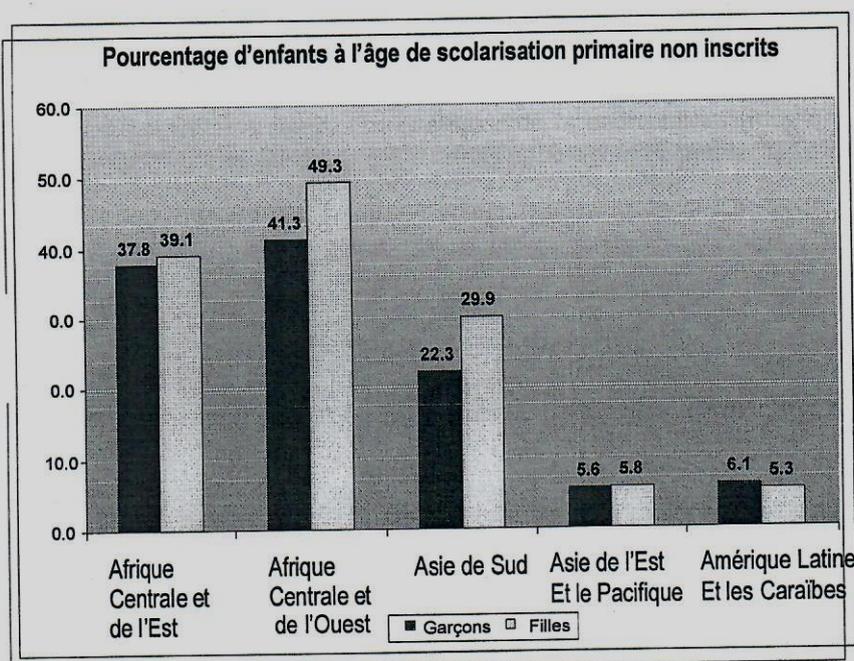
Sur la base de conclusions à partir de preuves empiriques, les chercheurs ont estimé que les pays avec un taux de scolarisation croissant pour les femmes et des taux réduits de disparité en matière d'enregistrement scolaire ont bénéficié d'un taux de croissance par habitant plus élevé de 0,1 à 0,3 % par an; ceci veut dire que sur la période des OMDs, un pays qui avait une PPA-PIB-GDP par habitant de 1500\$ en 1995 atteindrait un revenu plus élevé de 10 pour cent pour toute personne d'ici l'année cible de 2015- et l'effet apparaîtrait plus large pour les pays ou le fossé était plus sévère au début- tel que des parties de l'Afrique Subsaharienne (Abu-Ghaida and Klasen, pp. 19-21). L'examen a également montré que le fait de réduire le fossé entre les sexes en éducation a d'autres effets positifs expérimentés comme étant un déclin plus grand dans les taux de fertilité, taux de mortalité infantile plus bas, et prévalence de malnutrition de l'enfant plus basse. (pp 112-13).³

² L'examen de la recherché a été publié dans une version plus large et mise à jour sous le titre "Investir dans toutes les populations: éduquer les femmes dans les pays en développement", Investing in *All the People: Educating Women in Developing Countries*", L.H. Summers (1994) Economic Development Institute Seminar Paper 45. World Bank, Washington, D.C.

³ Pour s'assurer que les études n'ont pas simplement identifié des niveaux d'éducation plus élevés sur la base de grandes richesses dans les pays les plus riches, les auteurs ont vérifié pour de pareils facteurs comme niveau d'éducation moyen dans les pays en cours d'étude, leurs taux d'investissement, la croissance démographique, et le niveau technologique spécifique dans leurs économies. Les études passées en revue dans l'examen sont : Abu-Ghaida and Klasen (2002); Knowles et al. (2002); Klasen (2002); (Smith et Haddad, 2000); and Schultz (1999). D'autres travaux empiriques sont également mentionnés.

L'importance de l'éducation pour le développement est largement reconnue que les cibles d'accessibilité sont fondamentales pour deux des huit OMDs.⁴ Un travail important a été effectué pour s'assurer qu'aussi bien les filles que les garçons ont la chance d'aller à l'école, et il est prouvé qu'un grand progrès a été accompli. Plusieurs millions d'enfants ont été inscrits à l'école, et les filles en ont été les premières bénéficiaires. La scolarisation des filles a passé de 74 pour cent les filles âgées entre 7 et 12 ans en 1990 à 79 pour cent en 2000, même si les pays à revenu limité ont connu des taux de naissance élevés sur la même période. (Lewis and Lockheed, 2007, p. 19). Cependant, de sérieuses disparités persistent dans certains pays précis et groupes exclus. Un récent rapport sur le nombre d'enfants non scolarisés âgés de 7 à 12 ans, a montré que 62 millions de filles ne sont pas scolarisées; à travers le monde, les filles représentant 53 pour cent des 115 millions d'enfants non scolarisés. Le nombre le plus élevé d'enfants non scolarisés se trouve en Afrique Subsaharienne (45 millions), suivie de l'Asie du Sud (42 millions). Ces chiffres révèlent qu'il n'y a pas eu suffisamment de progrès pour réduire certains fossés. Comme le montre la Figure 1, en Afrique Centrale et de l'Est 39 pour cent de filles ne fréquentent pas l'école, et en Afrique Centrale et de l'Ouest 49 pour cent ne sont pas inscrites (Institut des Statistiques de l'UNESCO 2005, p. 17).⁵

Figure 1. Enfants non scolarisés, par sexe dans les régions de pays en développement choisis



Source : Institut des Statistiques de l'UNESCO 2005, p. 18

c. Autonomisation économique: réduire l'inégalité des sexes dans l'emploi

Peut être, les initiatives les plus importantes pour accroître l'autonomie des femmes sont celles qui réduisent l'inégalité dans l'emploi, aussi bien l'accès au marché de l'emploi que les conditions de travail. Ce domaine de politique est vital car les revenus des femmes sont cruciaux pour la survie des familles et communautés pauvres; leur travail, aussi bien rémunéré et non rémunéré, est également le pilier en temps de crise. En plus, il existe plein de preuve à travers le monde que les revenus qui s'accumulent chez les femmes sont plus susceptibles de rester au sein du ménage, et traduits en des résultats meilleurs en matière de nutrition et d'éducation pour les enfants. En plus des avantages pour les autres, l'emploi contribue à

⁴ **Cible 3.** S'assurer que d'ici 2015, les enfants partout, garçons et filles, compléteront leur éducation primaire;

Cible 4. Eliminer la disparité des sexes dans le primaire et le secondaire de préférence d'ici 2005, et à tous les niveaux de l'éducation avant 2015

⁵ Un tableau de données complètes pour toutes les régions se trouve dans l'Annexe.

l'autonomie et au respect de soi chez les femmes, améliore leur pouvoir de négociation au sein du ménage (Projet du Millénaire de l'ONU, 2005, p. 89).

Le Groupe de Travail 3 a identifié deux stratégies pour réduire les inégalités des sexes dans l'emploi: améliorer l'accès des femmes à l'emploi, et augmenter leur *contrôle sur les avoirs économiques*- à travers la micro finance et autres services, et des programmes de formation (Grown, 2006, p. 20).

Un exemple de la première stratégie est la mise en œuvre de plans de garantie d'emploi public, qui ont été testés dans plusieurs pays. En Argentine, un programme qui avait été décentralisé au profit des communautés rémunérait plusieurs activités qui avaient été auparavant réservées aux contributions non rémunérées des femmes: de tels services sont la garde de l'enfant, la cuisine et le nettoyage. Le programme avait été financé par le gouvernement, les fonds de la Banque Mondiale et des ONG ou des sociétés (dans cet ordre), un arrangement qui a permis de renforcer l'engagement aussi bien du secteur privé que du secteur public. Le programme avait au début attiré une forte participation des femmes, qui plus tard avaient été obligées de défendre leur droit à prendre part dans des situations où elles n'étaient pas « chefs de ménages ». Elles avançaient qu'elles préféraient des emplois rémunérés plutôt que de rester à la maison, ce qui leur permettrait d'acquérir l'expérience de travail qui pourrait leur faciliter l'accès au secteur formel, et appréciaient l'opportunité de la participation civique (pp. 59-61).

D'autres exemples comprennent un plan de garantie de travail à Maharashtra, Inde, dont l'échelle a augmenté depuis 1995, et en 2002 avait atteint un niveau de participation des femmes de 58 pour cent. L'emploi offert est réservé pour une main d'œuvre non qualifiée travaillant dans la construction de l'infrastructure rurale, en particulier durant les périodes au cours desquelles l'agriculture connaît des années difficiles ou des saisons creuses.

Les caractéristiques de conception spécifiques du genre incluent la fourniture de travail près du domicile, un recrutement équitable, l'absence de conditions pour des qualifications ou une expérience précédentes, la parité des salaires entre les femmes et les hommes, une disposition pour la garde des enfants, et les avantages de maternité aux femmes qui ont travaillé sans interruption pendant 75 jours avant l'accouchement. La durabilité du plan de Maharashtra a été mise en péril par l'aide financière hésitante du gouvernement, le manque de composantes de formation, des conflits au sujet des contrôles de la communauté et la corruption, et des difficultés à garantir la participation des plus pauvres. Grown (2006) rapporte également des programmes tels que le National Public Works (travaux publics nationaux) de l'Afrique du Sud, et un autre en Ethiopie qui est soutenu par le Programme alimentaire mondial. (pp. 62-73).

Globalement, toutes les stratégies de soutien à l'emploi promettent d'accorder aux femmes des opportunités dans le marché du travail. Elles peuvent être mises en œuvre rapidement, elles ont assuré des interventions anticycliques importantes (fournissant des sources de revenu durant des périodes de baisse économique), des échecs saisonniers complétés de revenu, et ont pu aborder explicitement les préjugés sur le genre que ce soit au niveau des conditions d'éligibilité ou des niveaux de salaire. Ces avantages permettront de surmonter les faiblesses des programmes et suggèrent des rendements élevés potentiels pour les pays souhaitant adopter et adapter de telles stratégies à eux-mêmes.

L'autre secteur des inégalités d'emploi est celui de l'accès aux microcrédits et aux services financiers. Ces services ont le potentiel d'aider des femmes pauvres et sans terre à l'auto-emploi ou à mettre sur pied leurs propres entreprises, sans devoir compter sur des garanties des conjoints ou des parents mâles. Les programmes de microcrédit ont joui d'une grande popularité au sein des gouvernements et des donateurs, et les femmes peuvent composer pas moins de trois quarts de la clientèle des établissements non bancaires spécialisés, qui servent 20 millions de pauvres de par le monde. Lorsque les programmes de micro finance incluaient aussi bien l'épargne que les prêts, les femmes ont pu accumuler des capitaux pour les utiliser en tant que garantie, et pour financer leurs propres investissements, et de cette façon augmenter leur autonomie et sécurité. "[La recherche a prouvé que] les capitaux hors terres augmentent sensiblement quand l'emprunt s'effectue par des femmes et non par des hommes (p. 20)."

Cependant, des petits programmes gérés par des ONG peuvent s'avérer tout à fait réussis mais consomment beaucoup de main d'œuvre et sont difficiles à répliquer. S'ils opèrent sur la base de prêts subventionnés, ils peuvent ne pas durer sur le long terme. Une série de sommet sur le microcrédit depuis 1997, y compris le Sommet Global du Microcrédit à Halifax en 2006, ont traité des moyens de transformer de tels programmes en modèle durable. Le sommet de 2006, en appui aux OMDs, s'ai fixé comme cible

« assurer que 175 millions des familles les plus pauvres dans le monde, en particulier les femmes, reçoivent des crédits pour l'auto emploi et autres services financiers et commerciaux d'ici la fin 2015 ». (Sommet Global du Microcrédit, 2006). Une attention particulière a été accordée au « scaling up », c'est-à-dire trouver des moyens à même d'avancer vers un plus grand investissement basé sur le marché, afin d'offrir un accès de masse aux finances pour les pauvres dans les zones rurales. Par exemple, là où la densité des services commerciaux est élevée, des modèles de couplage lient des groupes de femmes pauvres aux banques commerciales existantes. Pour faire face aux coûts élevés, les partisans encouragent le développement de fédérations de groupes qui s'auto financent et s'auto réglementent et sur le moyen terme deviennent des clients de la micro finance 'diplômés' des institutions financières formelles (Basu and Srivastava, 2005).

Deux craintes avaient été exprimées par les réseaux Genre. Avec l'entrée au micro finance de grands acteurs comme les banques commerciales, certains programmes tout en mûrissant, peuvent réduire la proportion des clientes femmes (Mayoux, 2006a). Tout aussi important, l'élaboration des programmes de micro finance exige la prise en compte des besoins des femmes dans des domaines tels que les produits d'emprunt, critère de prêt, modalités et règles de remboursement. Les programmes devraient incorporer les indicateurs du contrôle autonome des femmes sur les objectifs d'emprunt et d'autonomisation. Ceci nécessite la participation de personnes avec une expérience précise en genre, ce qui exige une formation de spécialiste à l'instar de tout autre expertise en finance ou en technologie (Mayoux, 2006b).

d. Objectifs de l'énergie relie le genre, l'environnement, et la santé

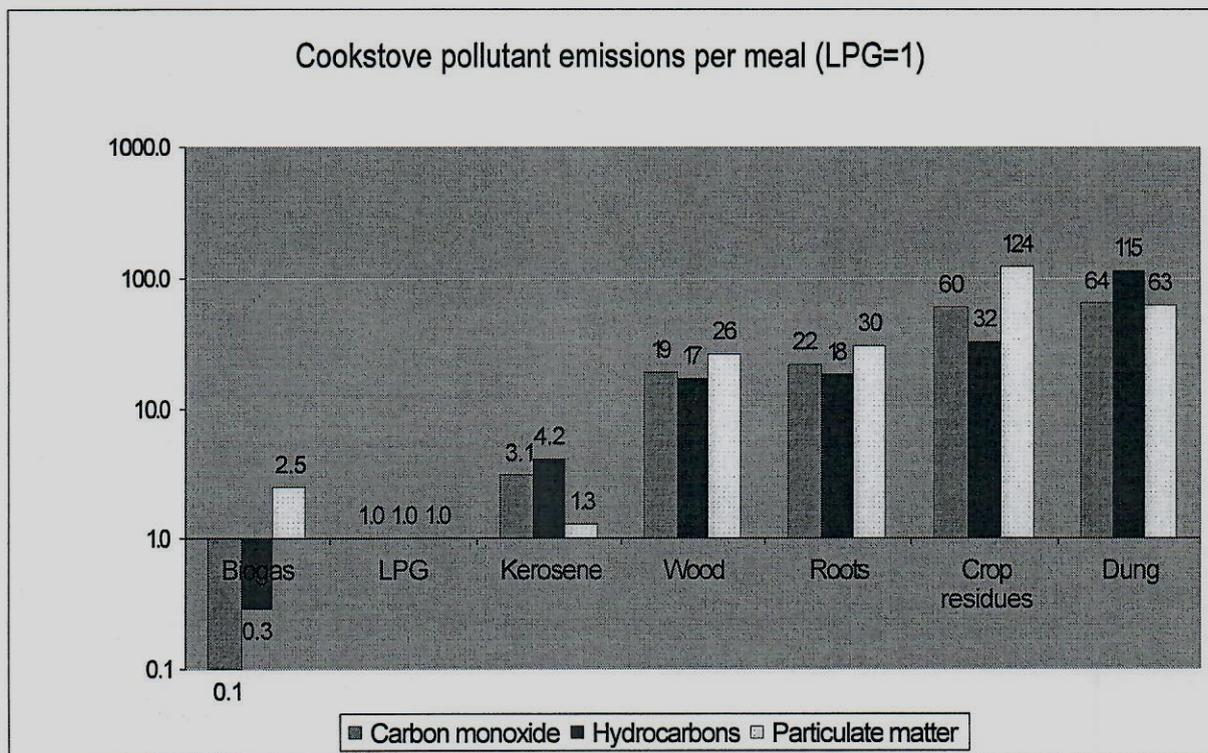
Une des voies à travers laquelle on peut voir clairement les interconnexions du genre et tous les autres OMDs est celle de l'énergie, même s'il n'y a pas de cibles énergétiques explicites au sein des OMD. Les modèles destructifs de la consommation énergétique dans les pays industrialisés et les pays en voie d'industrialisation menacent la planète, affectent la santé des populations partout et rongent des heures et des heures de chaque jour des vies de femmes dans plusieurs pays. Dans la plupart des zones rurales des pays en développement (et plusieurs zones urbaines), les dépenses inefficaces de l'énergie humaine pour l'approvisionnement de l'eau et du fuel est une partie acceptée de la vie quotidienne, et dans une grande mesure ceci veut dire l'énergie des femmes et des enfants.

« Il serait dur d'imaginer aujourd'hui une famille dans le monde développé dépensant une ou plusieurs heures par jour ramassant des biomasses tels que le bois, les résidus agricoles, et du crottin, alors qu'ils peuvent au lieu de cela acheter du fuel pour cuisiner pour le même objectif à un prix qui reflète le revenu de cinq ou plusieurs minutes de travail. En fait, ceci est le fardeau des femmes dans les pays en développement. Cette quantité disproportionnée de temps quotidien et d'efforts que les femmes et jeunes filles dépensent en ramassant du fuel solide et de l'eau pour les tâches ménagères pourrait être utilisée pour d'autres activités productives générant des revenus pour subvenir aux familles, ou pour l'éducation. (Modi et al., 2005, p. 25)

Le Projet du Millénaire a réuni des preuves à partir de recherches effectuées par une étude qui a porté sur plusieurs pays sur le nombre important d'heures dépensées pour l'approvisionnement en eau et en fuel: notamment 37 heures par mois pour le ramassage de bois en Inde rurale, et une moyenne de 134 minutes par jour pour aller chercher de l'eau. En plus des dépenses du temps, les études ont montré un réseau de coûts et avantages liés à un approvisionnement plus efficace de l'énergie. Il existe à présent une preuve irréfutable que le fait de brûler des fuels biomasses pour la cuisine dans des environnements fermes ajoute au fardeau de la maladie— selon l'Organisation mondiale de la santé, l'impact de la pollution de l'air à l'intérieur est la question numéro de la santé publique dans plusieurs pays en développement (Ibid., pp. 26 ff.)

Ces combustibles sont plus polluants que tout autre combustible; technologies de combustion inefficaces telles que les feux traditionnels contribuent à la charge de l'émission à laquelle les familles sont exposées. Figure 1 montre les émissions de polluants toxiques majeures par repas dans des fourneaux de cuisine typiques, relatif au combustible propre le plus commun disponible, le gaz liquéfié » (LPG). Le bois produit 25 fois plus de petites particules que le LPG, avec d'autres combustibles biomasses enregistrant des résultats encore pires. L'exposition des femmes et de jeunes enfants est plus grande que celle d'autres dans les ménages. Il existe à présent une preuve solide que cette exposition mène fréquemment à des maladies telles que la bronchite chronique et l'emphysème chez les femmes adultes qui ont cuisiné sur des fourneaux à combustible solide non aérés durant plusieurs années (Smith, 2006).

Figure 1. Polluant à partir de combustibles traditionnels et efficaces (relatif au LPG), par repas



Source: Smith, 2006; mesuré en Inde

L'impact sur l'environnement de la combustion des carburants solides biomasses est énorme. Alors qu'une famille de six a besoin de brûler près de trois tonnes de biomasse par an pour seulement cuisiner, les calculs des experts montrent que si ces besoins en carburant pouvaient être satisfaits, soit par le LPG ou le kérosène, la quantité dont a besoin le même ménage serait d'à peu près 250 kg par an (Modi et al. p. 36).

Au delà des calculs de la population et des effets sur la santé, le temps passé à assurer l'approvisionnement réduit la proportion des heures en pleine journée disponibles pour ceux qui assument cette tâche – des heures que des femmes seraient en mesure de consacrer à la vente de produits de nourritures, qui pour leur part sont facilités par un réchauffement et un éclairage améliorés; par un traitement agricole utilisant la puissance mécanique, et par l'étude et l'apprentissage des affaires de la communauté. Les services d'énergie moderne facilitent les communications, l'accès à Internet, et la participation à la vie publique. Les femmes bénéficient directement des établissements de santé publique proches de leur domicile-établissements qui fonctionnent proprement lorsque les services d'énergie moderne sont disponibles.

Il existe plusieurs projets visant à introduire des fourneaux à combustible qui peuvent réduire les risques de pollution, améliorer l'efficacité de l'utilisation du combustible, et réduire les pressions sur les sources de l'énergie environnementale. (Une recherche rapide sur Internet pour l'Afrique montre des projets dans la Corne d'Afrique, Afrique du sud, Soudan, Swaziland, et Zambie dans les dix premiers articles – et plusieurs milliers d'autres). Ces derniers constituent des voies à court terme plus réalistes pour améliorer la santé et les revenus, comparés aux objectifs à long terme d'introduire des sources d'énergie plus saines. Cependant, dans l'ensemble, ces programmes ont besoin d'un plus grand soutien pour comprendre les facteurs de coûts directs et indirects traditionnels qui obstruent les nouvelles technologiques les plus amples. Il y a de toute évidence de la place pour un important travail politique dans ce domaine afin d'identifier de meilleurs moyens pour réaliser des avantages à bas coût pour d'importantes populations dans les pays en développement.

Le Projet du millénaire a recommandé des objectifs de services d'énergie pour soulager la charge environnementale, le temps et le fardeau des maladies des femmes, qui sont les premières affectées par l'absence des carburants efficaces. Ceci inclut la fourniture de combustibles modernes à 50 pour cent de ceux qui dépendaient du combustible traditionnel, la garantie de l'accès à l'électricité pour tous les zones urbaines et semi urbaines, et la possibilité d'accorder à la communauté l'accès à la puissance mécanique et à l'électricité (pour moulin à grains, parmi d'autres objectifs d'économie de temps)

Recommandations – *Pour faire avancer l'égalité et la l'autonomisation des femmes en soutien à la croissance des pauvres et la réalisation de tous les OMDs:*

Adopter des mesures pour réduire les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire, à travers des mesures à impact rapide notamment l'octroi de bourses pour les filles, l'élimination des frais, et l'amélioration de facilités pour des écoles plus favorables envers les filles.

Soutenir des innovations d'infrastructures abordables telles que la garantie d'accès à l'électricité à tous les zones urbaines et semi urbaines, des programmes meilleurs pour propager l'utilisation de fourneaux à combustibles et offrir à la communauté l'accès à des méthodes de travail économiques, y compris le traitement de grains, et les télécommunications à bas prix.

Soutenir les mesures à même d'améliorer l'accès des femmes à l'emploi, à travers des initiatives de garantie d'emploi, et à améliorer le contrôle des femmes sur les avoirs économiques à travers l'accroissement de la micro finance tout en gardant les exigences pour les indicateurs d'autonomisation du genre et l'élaboration de produits de micro finance appropriés.

3. Preuve de l'égalité des sexes

La question de l'égalité des sexes est largement comprise, et le moyen convenu pour la réaliser est la stratégie de l'intégration genre. Des agences de développement et des gouvernements ont développé 'l'intégration genre' durant deux décennies au moins. Cependant, ce que cette approche signifie en pratique n'est pas toujours évident. L'intégration genre n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour arriver à une fin. Son *objectif* est l'égalité des sexes, en transformant la manière avec laquelle on fait la politique, on voit la preuve, et on reforme les structures- afin que les réalités aussi bien des femmes que des hommes soient examinées. En mettant au point une politique pour le développement humain, il est insensé de parler de « gens »- la politique concerne les femmes et les hommes, les filles et les garçons.

Case 2. Le Genre est un concept analytique

Les responsables dans les pays en développement disposent d'une longue expérience de travail avec le concept du genre, et leurs pays abritent des auteurs de renommée dans ce domaine: une perspective du genre est "une approche analytique qui est sensible aux relations sociétales entre femmes et hommes et leurs divisions et inégalités qui les accompagnent", selon les termes de Amartya Sen, l'économiste Nobel (Sen, 2006).

Un auteur a expliqué le sexe faible dans une étude comme étant "la négligence du sexe en tant que variable analytique" dans des contextes au sein desquels il est important- qui, comme elle le montre, englobe presque tous les contextes sociaux. Sa formulation attire l'attention sur le fait que la recherche biaisée non seulement échoue à rendre compte de manière précise sur le genre, mais échoue à rendre compte de manière précise tout court (Eichler, 1988, p. 65).

Cette section utilise deux exemples - une à partir de statistiques officielles et une autre à partir d'une analyse de la politique macroéconomique- pour illustrer les conséquences d'assumer que les méthodes sont neutres. Elle compare une approche « neutre » à une qui est sensible, afin de montrer la valeur qui est ajoutée en prenant en compte les réalités aussi bien des femmes que des hommes.

a. Preuve peu fiable

Le rôle de la femme dans les économies des pays en développement est un paradoxe étrange, salué et ignoré en même temps. En Afrique, tout le monde s'accorde à dire que le travail des femmes est acharné et

est vital pour l'économie. L'agriculture est largement la chasse gardée des femmes ; des estimations de la contribution des femmes à la production de la nourriture oscille entre 60 et 80 pour cent (comme cela est cité, par exemple, dans le UNDP Bureau of Development Policy, 2007). L'approvisionnement en fuel et eau est une tâche dont s'occupent une écrasante majorité des femmes et des filles. Tout cela constitue des "activités économiques", dans le système de statistiques de l'ONU. Toujours est-il, on ne voit nulle part l'étendue de cette contribution reflétée dans les données officielles.

i. Compter sur le travail des femmes

Un exemple frappant vient de la variable importante "taux d'activité économique", qui montre les proportions des femmes et hommes en âge de travailler qui participent à la main d'œuvre. Figure 3a (voir au verso) trace la courbe des données, par sexe, pour 51 pays Africains. Il apparaîtrait que les femmes sont moins actives que les hommes dans la main d'œuvre dans *chacun des pays africains*. (L'Afrique n'est pas seule : Ce taux en baisse de la participation de la femme dans la main d'œuvre apparaît dans les données de chaque pays dans le monde.)⁶

Le résultat officiel soulève de manière intuitive des questions. Les données s'envolent à la face de l'observation, par des anthropologues, travailleurs sociaux, et par les évaluations participatives des communautés, pays après pays, décennie après décennie, que les femmes africaines sont éternellement au travail.

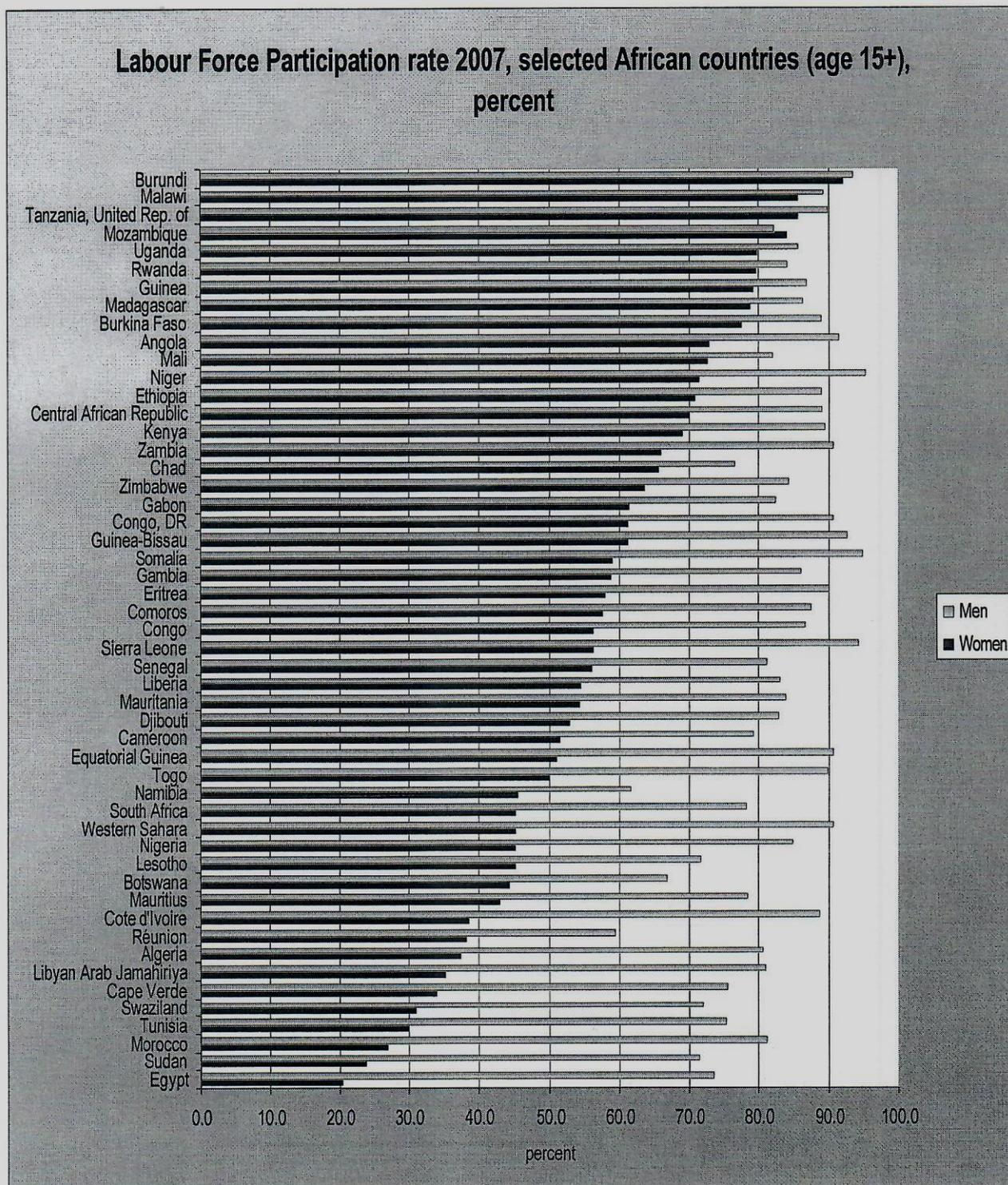
Un regard de près sur les données soulève encore plus de doutes. Les variations à elles seules donnent matière à suspicion. En jetant un regard sur la participation des hommes à la main d'œuvre, les valeurs oscillent sur une portée de 35 pour cent. Pour les femmes, cependant, les valeurs oscillent entre 23 et 92 pour cent - une portée de 72 pour cent, ou plus du double de la variation des taux de participation des hommes à la main-d'œuvre. Qu'en est-il des vies des femmes, par rapport au travail, ceci les rend-elles beaucoup plus différentes, d'un pays à l'autre, comparé aux vies des hommes?

Il existe peut être des différences culturelles majeures qui s'appliquent aux femmes et pas aux hommes. Pour vérifier cette hypothèse, les Figures 3b et 3c choisissent à partir des mêmes données des pays dans deux régions ou les paramètres culturels peuvent être plus similaires à l'intérieur qu'entre régions (le cône sud africain, et l'Afrique du nord). Une fois encore, la variation au sein de chaque région est équitablement étroite pour les hommes (30 et 17 pour cent respectivement) et plus large pour les femmes (40 et 34 pour cent respectivement).

La question soulevée par de telles comparaisons est: Est ce que cette marge importante de la participation des femmes à la main d'œuvre constitue un reflet de la réalité, ou est ce que les résultats peuvent être causés par la méthodologie statistique? Les données sur l'activité économique des femmes peut-elle être affectées par des méthodes qui imposent un préjugé? Une vérification de la méthodologie de l'étude indique que c'est en effet le cas. Un examen de la documentation de l'office nationale de statistiques (ONS) montre que plusieurs pays en développement continuent d'utiliser des études qui n'ont pas changé de manière substantielle, malgré des années de lobbying pour mieux informer. La méthodologie d'étude dans le Sud était basée sur des questionnaires traditionnels inspirés des pays industrialisés ou l'emploi salarial est la norme, même si non rémunéré et les activités de subsistance sont communes dans les pays en développement. De tels questionnaires sont souvent incorrects dans le but de rapporter le travail de subsistance rural et non rémunéré. L'étude peut par exemple demander à la personne interrogée, "Quel est votre travail ?" ou "Quel travail faites vous ?" Mais les énumérateurs (et les femmes elles-mêmes), ne sont pas conscientes du fait que ce que font les femmes c'est le "travail". Les énumérateurs peuvent sentir que les femmes sont des "femmes au foyer", même si elles passent des heures chaque jour à cultiver leurs jardins de légumes, piler les grains, et prendre soin de la volaille ou du bétail. Elles peuvent ne pas être formées pour reconnaître l'approvisionnement du foyer en fuel et eau comme constituant une activité économique en vertu du Système national de comptabilité (SNC) de l'ONU, distincte de « ménage » - une activité non économique.

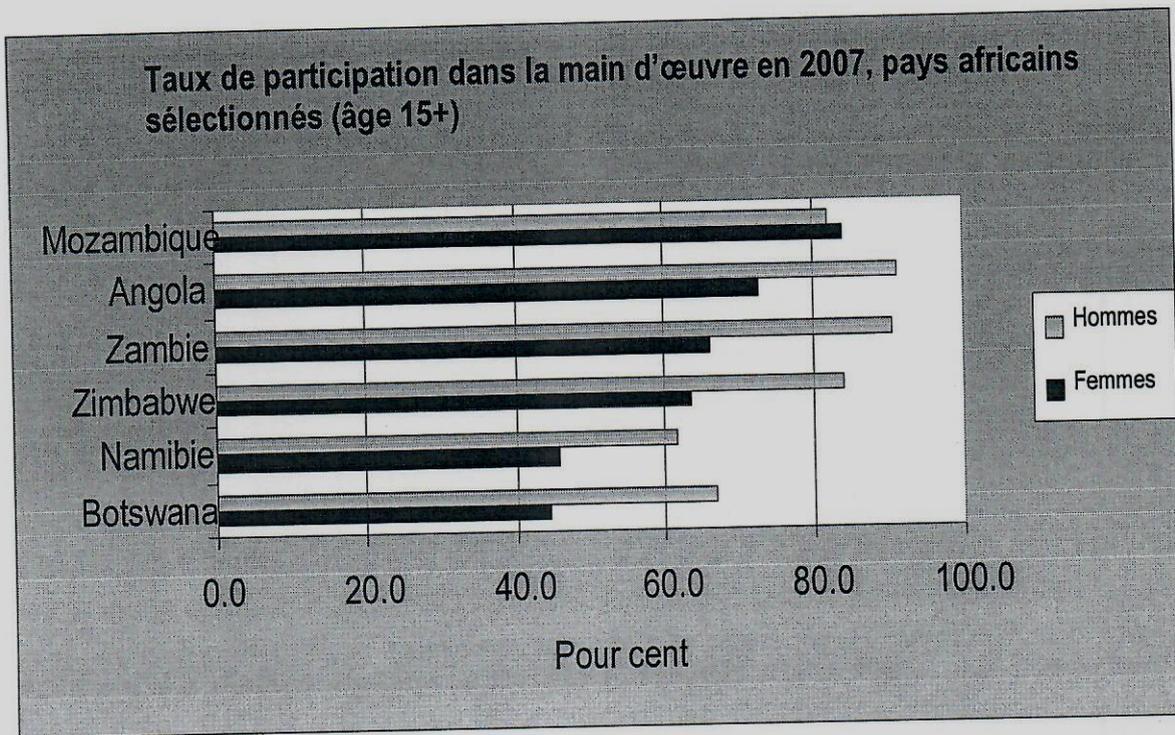
⁶ Les données pour les Figures 1a, 1b et 1c sont montrées dans l'Annexe 1. Les données sur la participation à la main d'œuvre sont rapportées par les pays, sur la base de leurs études ménages, et les projections sont modelées par l'OIT sur la base des tendances et conditions de chaque pays.

Figure 3a. Femmes et homes, activité économique, données officielles



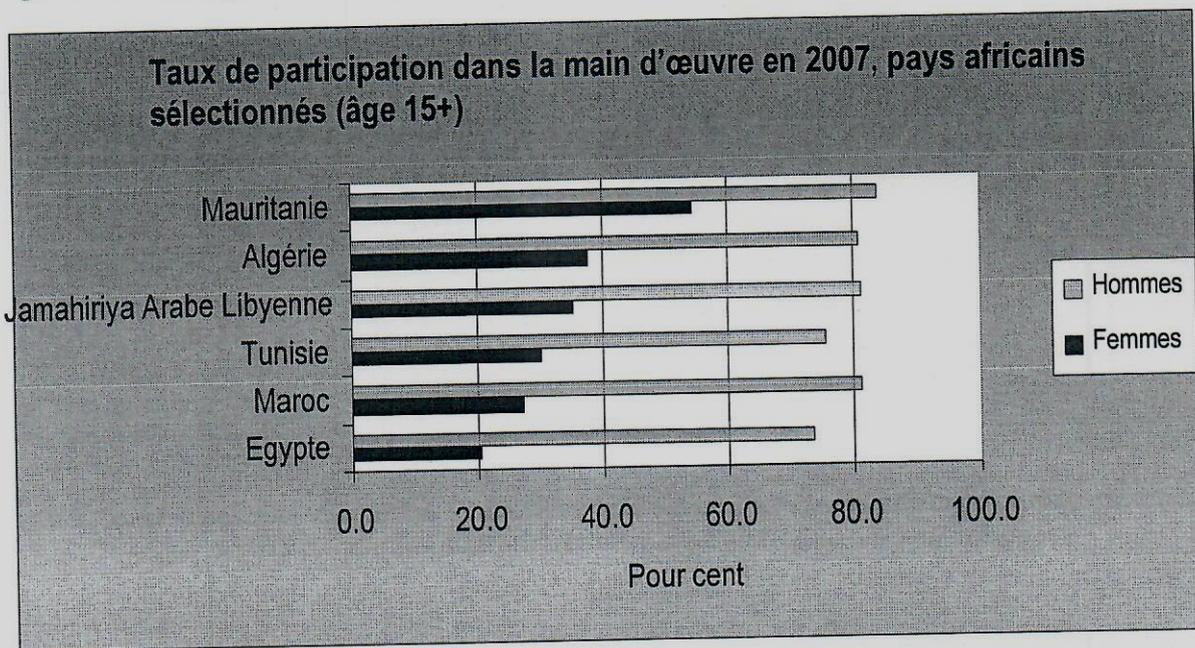
Source: Construit à partir de OIT données LABOURSTA 2007

Figure 3b. Participation de la population active, pays sud-africains sélectionnés



Source: formulé à partir de LABOURSTA de l'OIT, données de 2007

Figure 3c. Participation de la population active, pays nord-africains sélectionnés



Source: formulé à partir de LABOURSTA de l'OIT, données de 2007

Deux exemples illustrent la différence dans les résultats obtenus quand le questionnaire applique les systèmes de comptabilité nationale (SCN), et reflètent les conditions de pays, et quand il ne les applique pas. L'enquête sur le niveau de vie dans la Côte d'Ivoire pose la question suivante : « pendant les derniers 7 jours avez-vous travaillé dans votre maison ? Par exemple, faire le ménage, préparer les repas, faire la lessive de la famille, acheter la nourriture ou les vêtements, chercher de l'eau ou le bois de chauffage pour

la cuisson ? » [plus de focalisation]. Ce questionnaire, utilisé depuis les années 80, regroupe les activités qui sont considérées comme des travaux domestiques et l'activité économique - l'approvisionnement des équipements en carburant et en eau. Les personnes interrogées répondant positivement à la question ci-dessus ont été considérées des femmes au foyer, et « non pas une main-d'œuvre » - bien qu'il soit possible qu'elles passent des heures chaque jour dans le traitement du manioc, dans l'approvisionnement, ou en procurant des soins aux animaux. En conséquence, le taux de participation de la main-d'œuvre féminine dans la Côte d'Ivoire, représenté sur la figure 3a, est de 38,6% (tandis que pour les hommes ce taux est de 88,6%).⁷

Cependant, en Tanzanie l'enquête a été plus élargie, et basée sur les conditions du pays. La partie concernant l'activité économique comporte 15 sections, et comprend des questions telles que : « pendant les 7 derniers jours, avez-vous travaillé sur vos taungyas/jardins ou sur ceux appartenant aux membres du foyer, ou avez-vous passé quelque temps en travaillant dans la culture ? » Le questionnaire pose des questions spécifiques sur la collecte du bois de chauffage, ou la recherche de l'eau. Il réserve également des questions séparées sur les sujets ayant trait aux activités de soin. Dans toutes les activités, le questionnaire pose des questions sur le nombre d'heures passées au travail chaque semaine.

En se référant encore une fois à la figure 3a, on constate que le taux de participation de la population féminine en Tanzanie s'élève à 85,6% (chez les hommes, ce taux est de 89,9%).

La différence entre les taux rapportés de la participation de la population féminine en Côte d'Ivoire et en Tanzanie est considérable (38,6% et 85,6%). Malgré cette différence, et alors qu'il existe des différences culturelles entre ces deux pays, ces différences ne sont pas considérées comme étant la seule cause de ces résultats différents.

ii. La question du genre en chiffre

Les systèmes de comptabilité nationale ont été révisés en 1993, et des clarifications ont été fournies afin d'assurer que la production et le traitement de la culture (y compris la production légumière, l'élevage, le tissage, le broyage ou pilonnage des céréales, ou la préparation des racines, le brassage ou d'autres activités), et plus particulièrement l'approvisionnement en carburant ou en eau, soient inclus en tant qu'activités économiques et non pas en tant qu'activités de ménage (qui ne sont pas incluses). Ces changements ont été introduits grâce à la sensibilisation menée par les activistes des réseaux féminins pendant les années entre la conférence de Nairobi et celle de Pékin sur la femme. Cependant, après cette période, peu d'attention a été prêtée par les systèmes nationaux des statistiques (SNS) pour l'application des changements relatifs à la femme, et par conséquent, les changements n'ont pas été introduits de manière automatique, ce qui n'a rien d'étonnant.

A l'échelle mondiale, il y a peu d'exemples de pays ayant révisé leurs questionnaires relatifs aux ménages afin de les rallier au SCN 93. Des pays ont intégré des changements sur la forme, mais ils ont échoué de les appliquer en recyclant les recenseurs et les analystes. Des agences internationales ont également échoué d'assurer l'application du SCN93 dans les étapes de recensement et d'analyse. Les exemples abondent en ce sens :

- Les conseillers internationaux engagés par la Banque Mondiale au Timor-Leste, par exemple, ont sous-estimé la participation féminine à la population active par 37% dans leurs analyses du niveau de vie de l'année 2001 en ignorant l'approvisionnement (Banque mondiale, 2003). Bien que la correction - de 40% à 77% du taux de la population active féminine - a été introduite dans le Rapport du Développement Humain de 2003, les conseillers du FNUAP travaillant sur le consensus du Timor-Leste de 2004 se sont référés une nouvelle fois aux anciens questionnaires, et le taux de participation de la population féminine active s'est élevé à 52% - une régression de 25% en

⁷ Les questionnaires de l'enquête sur la Côte d'Ivoire et la Tanzanie, ainsi que les données y afférentes sont disponibles sur internet (voir Banque mondiale, plusieurs années).

une année qui n'a pas été expliquée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 2003), (Direcção Nacional de Estatística (DNE), 2006, tableau 6.1).

- La plupart des pays sud asiatiques refusent de considérer l'approvisionnement et un certain nombre d'autres travaux non-rémunérés dans les fermes de subsistance en tant qu'activité économique, ce qui fait que les taux de participation de la population active féminine en Asie du sud sont les plus bas dans la région d'Asie-Pacifique - bien que personne ne pourrait prétendre que les femmes sud asiatiques travaillent moins que les autres en Asie, ou moins que les hommes.
- Dans la région du Pacifique, plusieurs offices nationaux des statistiques (ONS) comptent uniquement le travail rémunéré comme activité économique, bien qu'une grande partie des stocks en nourriture dans le Pacifique soient produites à partir de l'agriculture végétale de subsistance, la pêche et la récolte des mollusques et des crustacés qui sont des activités effectuées par les femmes.
- Trois pays dans la région du Pacifique occidental rapportent de tels faibles dénombrements des femmes et des filles dans leur recensement que le rapport homme-femme – qui s'élève à 108 hommes ou plus pour chaque 100 femmes - est plus erroné que celui de la Chine et de l'Inde (où la préférence des fils a mené à l'avortement sélectif et à d'autres pratiques qui réduisent le nombre des nouveau-nés féminins). Pourtant, aucune analyse de ce résultat, qui semble bien être une manifestation d'une faible capacité d'atteindre les filles et les femmes ("dénombrement lacunaire"), n'a été effectuée par les agences nationales ou internationales.
- Le sondage sur la population active au Kenya (1998/99) a rapporté comme « inconnu », pour 43% des femmes employées, le secteur industriel dans lequel elles travaillent (tableau figurant à Odhiambo et Manda, 2003, p. 19). Le « secteur industriel » est la branche de l'activité économique, telle que l'agriculture, l'exportation des récoltes comme l'industrie des fleurs coupées, la fabrication, l'éducation, la santé ou les services financiers, etc... C'est un indicateur important pour montrer les nombres et les mouvements des travailleurs qui intègrent ou quittent certains secteurs d'intérêt, tels que les cultures de l'agroalimentaire et la fabrication destinées à l'export. Quand cette information n'est pas disponible pour un si grand nombre, il y a un manque de preuves pour effectuer une analyse des changements différentiels du marché du travail pour les femmes et les hommes (en réaction aux politiques macro-économiques d'ajustement, par exemple). (Le sondage n'a pas pu déterminer le secteur industriel d'activité de 14% des hommes employés).

Les exemples ci-dessus révèlent l'inattention, le manque d'application, ou le manque de formation au sein des SCN en matière de répartition par sexe et l'importance analytique des normes statistiques internationales. Bien que des ateliers aient été organisés à plusieurs reprises pour sensibiliser les SCN sur l'importance des statistiques sur les activités féminines, il est clair que cette approche ne suffira pas.⁸ Il est nécessaire de promouvoir l'alphabétisation statistique des réseaux féminins, ainsi que les machineries institutionnelles en charge de l'égalité des sexes (NWM), et de les soutenir par des ressources techniques et financières de sorte qu'elles acquièrent la connaissance nécessaire pour exiger la reconnaissance de la dimension féminine du travail sur les données. Il est également important de permettre à ces machineries d'exercer le rôle de supervision durant leur mandat. Ceci signifie qu'une place mandatée doit leur être accordée dans les structures qui forment les ONS et dans les autres ministères qui collectent les données. L'organisme national de coordination doit réserver un siège à ces machineries, et celles-ci doivent également se doter de structures, de formation et de financement pour apprendre le processus et le calendrier statistiques dans leur pays, et pour coordonner avec leurs partenaires des réseaux féminins pour réussir leurs plans.

b. Les femmes dans les plans de stratégies macro-économiques

⁸ Le système national des statistiques ou le SNS se compose de l'office national des statistiques (ONS) et tous les ministères et les agences qui rapportent des données. Il inclut également les utilisateurs des données ; plusieurs pays ont établi des organismes nationaux de coordination des statistiques – dont la création est soutenue par la structure onusienne de soutien des statistiques- qui surveillent le processus de la collecte et de la diffusion de données, et regroupent des représentants des producteurs et des utilisateurs des données.

i. Les OMD, les cadres économiques, les stratégies de réduction de la pauvreté – ont tous besoin des femmes

Les documents macro-économiques, y compris les stratégies de réduction de la pauvreté, tels que les plans des OMD, les rapports d'évaluations des pays établis par l'ONU et par d'autres agences internationales, les cadres économiques à moyen terme, et les plans stratégiques de réduction de la pauvreté, ainsi que les budgets nationaux qui reflètent ces stratégies, doivent tous intégrer la dimension genre. Ceci signifie que l'implication des politiques devrait être définie en termes d'impact différentiel sur les femmes et les hommes, et que les politiques doivent être établies à la lumière des engagements en matière d'égalité des sexes, et de l'autonomisation des femmes que les gouvernements et les donateurs ont faits. Cette partie étudie comment la question du genre est marginalisée dans les textes macro-économiques, et comment elle peut effectivement occuper une position centrale dans les documents de politiques et des données économiques, ainsi que les moyens de soutenir les ministères qui essaient d'intégrer la dimension genre dans les textes modernes.

Quoique la question des droits et celle des affaires soient acceptées, la visibilité de l'intégration de la dimension féminine dans les documents principaux des politiques stratégiques des gouvernements s'est améliorée de manière faible ces dernières années. Ceci est valable non seulement pour les rapports gouvernementaux et internationaux, mais également pour organisations de la société civile (OSC), tels que les organismes et les unions de recherches nationaux. Il semble que, à moins que le sujet soit "femmes", ou à moins que le mandat spécifique d'un ministère ou d'une institution indique bien « genre », la meilleure chose que l'on puisse espérer d'un quelconque texte de politique est un paragraphe ou un chapitre glissé dedans - et pas un seul mot ailleurs.

Un Bilan commun de pays (BCP) effectué récemment sur la Chine, par exemple, présente une analyse macro-économique importante de la croissance rapide du pays, la productivité faible de l'agriculture, le régression du rythme de la réduction de la pauvreté et de la création d'emplois, et le recours à l'informel, à l'auto-emploi et à la migration par les nouvelles classes des pauvres (équipe de l'ONU pour la Chine, 2004, pp 2-4). Tous les paramètres macro-économiques cités dans l'analyse ont des implications importantes en matière de femme – y compris le modèle changeant de l'emploi des femmes et des hommes, la féminisation de l'agriculture et de la migration, et la nécessité de développer une diversification agricole et une technologie d'épargne de la main-d'œuvre. Mais le BCP n'a pas intégré la femme dans cette analyse, et au lieu de faire ainsi, il a introduit une section de quatre paragraphes sur les femmes dans le chapitre social. Le BCP a manqué l'occasion d'intégrer la dimension genre dans la relation dynamique entre la croissance économique, la création d'emplois, et le changement en matière de genre de la structure de l'emploi.

On peut citer un cas similaire d'une discussion politique actuelle en Afrique. En 2003, le gouvernement du Kenya a établi les objectifs politiques pour sa « stratégie économique et de redressement pour la création des richesses et d'emplois, 2003-2007 ». Les objectifs de la politique macro-économique pour la gestion monétaire étaient de maintenir la stabilité de la masse monétaire afin de faciliter la croissance et la création d'emplois sans pour autant causer une inflation excessive. Une étude du Centre international de l'ONU pour l'action en faveur des pauvres, menée dans le cadre d'une macro-étude qui sera lancée prochainement, salue la stratégie actuelle pour son potentiel « d'augmenter l'emploi décent ». L'étude par pays pourrait avoir inclus dans son évaluation la question sur si les objectifs d'emploi peuvent bénéficier aux femmes aussi bien qu'aux hommes. Certains des éléments dans lesquelles cette question semblerait la plus appropriée sont soulevés dans la proposition de la politique commerciale, et dans le débat sur les différents niveaux et types d'inflation qui pourraient contribuer à la croissance et à la création d'emplois. Malheureusement, le plan ne saisit pas cette occasion (Pollin et Heintz, 2007).

Case 3. Comment une étude macro-économique peut-elle incorporer l'approche genre ?

Prenant l'exemple de l'étude par pays mentionnée dans cette section, il semble approprié de commencer par les caractéristiques de la population active et de l'emploi. Un tableau présenté en (p. 6) montre ce qui suit :

- Population
- Population active (entre 15 et 64 ans)

- Taux de participation la population active ;
- Taux ouvert du chômage ;
- Emploi formel en tant que pourcentage de l'emploi total ;
- Emploi informel urbain en tant que pourcentage de l'emploi total ;
- L'emploi rural traditionnel en tant que pourcentage de l'emploi total.

Cependant, aucun des indicateurs n'est réparti par sexe, bien que la source, l'enquête de 1998/9 sur la population active, ait rapporté le sexe comme variable pour chacune des personnes interrogées.

Avec cette donne, il aurait été possible de noter les parts différentielles de l'emploi formel et informel pour les femmes et les hommes, et les parts de l'agriculture. Il aurait également été possible de suggérer la ventilation par sexe entre l'agriculture traditionnelle et l'agriculture non traditionnelle destinée à l'export, et d'examiner comment les politiques proposées pourraient se répercuter sur les femmes et les hommes. Les prescriptions de la politique dans ce texte renvoient à la diversification de la base de l'exportation du pays (à travers la politique des taux de change), au soutien du commerce régional et d'exportation, et à l'expansion industrielle en utilisant le crédit subventionné pour venir en aide au développement de l'exportation (pp 31-33). Toutes ces politiques peuvent être importantes pour les parts féminines des emplois dans les secteurs en expansion et ceux en restriction, et les conditions du travail dans l'emploi. (Source : Pollin et Heintz, 2007)

Les femmes au Kenya sont confrontées à des conditions économiques semblables à ceux des femmes dans plusieurs pays de l'Afrique sub-saharienne. Avec des taux élevés de la pauvreté (57% en 2000) et un HIV/SIDA répandu parmi la population générale, les femmes font face généralement à de plus grandes difficultés que les hommes. Les discriminations qui touchent les femmes dans les coutumes traditionnelles et l'héritage du système hiérarchique colonial ont créé des inégalités extrêmes entre hommes et femmes en matière de propriété des terres, alors que les femmes rurales assument la responsabilité de nourrir et d'éduquer les enfants (Human Rights Watch, 2003). Les femmes représentent 60% de la population travaillant dans les activités agricoles et pastorales à petite échelle. Il y a une proportion élevée des cas de mariage précoce, et la majorité des femmes dirigeant seules les ménages. Dans les zones rurales ces ménages font des dépenses qui représentent la moitié de ceux faites par des ménages dirigés par les hommes. Les femmes occupent seulement 29% des emplois dans le secteur formel, où le payement et les services sociaux sont plus favorables. Leurs salaires sont moins que la moitié de ceux des hommes. Environ le cinquième des enfants âgés entre 5 et 17 ans travaillent (Bureau central des statistiques du Kenya, 2001).

A mesure que le gouvernement met en application sa stratégie de redressement, l'un des secteurs où l'emploi des femmes s'est développé pendant la dernière décennie a été l'exportation non-traditionnelle des produits agricoles. Les relations basées sur le sexe de la production agricole traditionnelle entravent la participation des femmes en tant que salariées égales, et limitent leur enthousiasme pour participer à la production à petite échelle destinée à l'exportation. Certains observateurs avancent que ceci a affaibli la réponse de l'offre aux prix internationaux « et a certainement réduit au minimum les bénéfices des prestations sociales provenant du commerce sur le développement humain... Ce n'est peut-être pas une coïncidence que l'un des secteurs les plus performants des exportateurs agricoles d'Afrique soit les produits non-traditionnels, où les femmes sont fortement impliquées dans l'offre des emplois rémunérés »- plutôt que le travail non-rémunéré, comme dans les petites propriétés (Fontana et autres, 1998, p. 54).

Cependant, l'industrie donne des signes d'implication de proportions plus importantes de la population active dans le travail occasionnel, provisoire et à temps partiel, ce qui représente une menace aux niveaux des revenus et à la stabilité, ainsi qu'aux bénéficiaires. Au Kenya, 65% de la population active dans une des entreprises les plus réussies de l'agroalimentaire, de l'industrie des fleurs coupées, sont des ouvriers occasionnels, et 75% d'entre eux sont des femmes (Women Working Worldwide, 2006, p. 2). L'organisation de femmes travailleuses du Kenya (KEWWO) qui comprend des femmes salariées en agriculture et horticulture, et des fermières, demande le droit de négocier les salaires avec l'administration, et de garantir la représentation des femmes dans les comités gouvernementaux chargés des questions du travail, de la production et du commerce (p. 4).

Case 4. Les Organisations de la Société Civile ont également besoin d'une démarche anti-sexiste

Peu d'attention a été prêtée à la question du genre autant par les chercheurs traditionnels de la société civile que par les syndicats et les organismes du secteur public. Une enquête récente des conditions du marché du travail au Kenya menée par un économiste syndicaliste présente une évaluation de la politique, et dresse huit tableaux comprenant les principaux indicateurs économiques et sociaux, la prévalence du HIV/SIDA, l'emploi par statut et par secteur, le salariat, les prix et les revenus réels – et aucun d'entre eux n'est réparti par sexe. L'enquête donne des remarques sur la politique du gouvernement vis-à-vis des réformes économiques structurelles, la pauvreté et le chômage, le HIV/SIDA (dont les effets obligent les enfants à travailler), et l'exclusion des syndicats dans des zones franches industrielles d'exportation). Comme expliqué par l'enquête, les syndicats participent aux négociations salariales pour contrôler l'inflation. Les syndicats offrent une éducation aux ouvriers sur la manière de négocier les politiques, y compris des cours mensuels au délégué syndical particulièrement pour les zones franches industrielles d'exportation et l'industrie des fleurs (Chune, 2003). La question que les réseaux féminins posent est la suivante : Est-ce que les femmes sont capables de tirer profit de ces structures d'autoprotection des ouvriers ?

Une analyse faite par un groupe national de chercheurs sur l'emploi dans les villes et la pauvreté n'a guère fait mieux en notant que le travail des femmes est « orienté... loin des marchés du travail vers les activités de l'agriculture et des ménages ». L'analyse n'a fait aucune recherche sur le mécanisme qui stimule cette attribution ; néanmoins, elle a avancé qu'il y aurait « une raison pour prêter une attention particulière aux femmes ». Elle a donné des sources qui prouvent que la majorité des pauvres vivant dans les villes kenyanes travaillent dans le commerce en détail, la fabrication, les services et la construction. Une ventilation par sexe de ces résultats aurait été utile pour initier davantage d'études sur les changements du marché du travail pour les femmes et les hommes (Odhiambo et Manda, 2003).

Les exigences des femmes pour une position juste dans les exportations agricoles non traditionnelles (EANT) doivent faire partie des investissements dans la création des capacités nationales en matière de commerce. « Par exemple, les versements contractuels des producteurs peuvent être effectués aux fermières et aux membres de leurs familles, et non uniquement aux fermiers, et des mesures peuvent être prises sur un grand niveau afin d'améliorer les droits des femmes en matière de la propriété des terres. Les bonnes pratiques doivent être définies pour les propres comptes des femmes fermières dans le cadre des EANT, en termes d'accès équitable aux apports des crédits, de la technologie et de la production. Le succès apparent des EANT dans l'implication des femmes productrices en Ouganda doit faire objet d'un examen minutieux pour tirer des leçons à cet égard ». (Fontana et al., 1998, p. 54)

II. « Inclure » la dimension genre

A l'occasion de la 59^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU, les Etats membres ont invité toutes les organisations du système onusien à se rallier à « l'approche moderne du genre et à poursuivre la réalisation de l'égalité entre les sexes dans leurs programmes nationaux, leurs instruments de planification et leurs programmes spécifiques par secteur, et à déterminer des objectifs et des cibles spécifiques à chaque pays dans ce domaine selon les stratégies nationales de développement ». (Beck, 2006, p. 2)

Cependant, ni les agences internationales ni les Etats membres n'ont obtenu de bons résultats en adoptant ces pratiques. Dans un rapport réalisé en 2001 conjointement par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale sur le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté DSRP, les participants à ce rapport ont noté : un manque de données sur les femmes, un échec à étudier la dimension genre comme un sujet transversal, et surtout l'absence du genre dans l'analyse de la macro économie. Ils ont constaté que la société civile participe de manière faible au développement des DSRP, à cause de l'absence d'un mécanisme pour aider les femmes et la population à participer. (UNIFEM, 2001). Dans un deuxième rapport établi en 2005, l'on a évoqué une fois de plus la difficulté de favoriser une participation considérable des groupes féminins. Les observateurs ont souligné le besoin *de créer la capacité technique pour l'analyse de la dimension genre et l'intégration des questions relatives aux femmes*. Il y a un besoin de

créer une expertise spécialisée chez le personnel du gouvernement, ainsi qu'auprès les partenaires du développement et des réseaux féminins. (UNIFEM, 2005, p. 2).

Le l'intégration efficace des questions relatives aux femmes demande une expertise technique dans les secteurs-clés tels que la désagrégation des données par sexe, l'intégration de l'aspect genre dans le budget, et l'analyse de la dimension genre dans les secteurs de la programmation économique. Mais les gouvernements ont une capacité institutionnelle limitée pour soutenir ces qualifications techniques. De plus, la majorité des pays séparent les machineries institutionnelles en charge de l'égalité des sexes (NWMs) des ministères centraux - Finances et Planification - où les DSRP sont actifs, et le niveau de la participation de NWMs diminue en général à mesure que les DSRP s'approchent des étapes finales.

Un engagement réaliste à l'implication des réseaux féminins signifie l'incorporation de fonds pour le financement de l'apprentissage et la participation efficace de la part des NWM et de leurs composantes. La BM et le FMI ont reconnu dans leur rapport de 2005 que le « genre est abordé de manière irrégulière dans les documents des SRP ». Les deux instances internationales ont également identifié un manque d'expertise et de ressources au sein des NWM comme cause de cette situation. (Banque mondiale et Fonds monétaire international, 2005, pp 32-36). Cette interprétation mérite une action de la part des forums techniques de coopération.

Case 5. Avec un appui pratique, la dimension genre peut être intégrée dans les DSRP

Une bonne pratique du Bangladesh a été citée dans le rapport de la BM et du FMI. Le ministère du Bangladesh en charges des femmes où le NWM siège dans le comité de coordination du DSRP. Le rapport explique que l'appui des donateurs a été assuré pour permettre aux représentants des NWM et des organisations de la société civile de mener des concertations élargies, ce qui a donné que le DSRP au Bangladesh comprend une section sur les avancées des femmes (p. 34). Tant que cet exemple est important, une leçon fondamentale doit en être tirée : les ressources doivent être garanties afin de créer une capacité technique et institutionnelle dans le l'intégration des questions relatives aux femmes si l'objectif est que les DSRP et d'autres stratégies nationales reflètent les soucis des relations de l'aspect genre dans un pays.

Les secteurs à abordés pour l'amélioration des Objectifs du Millénaire pour le Développement, des DSRP et de la comptabilisation macro-économique sont :

- L'analyse technique efficace, au niveau de la qualitative et de la quantitative, des éléments et de l'impact de l'aspect genre ;
- Une meilleurs utilisation des données réparties par sexe qui sont déjà disponibles, et le soutien à l'identification des données réparties par sexe devant être dégagées des bases de données des enquêtes et des recensement existants : ceci comprend l'autorisation de l'accès aux données existantes au niveau des unités pour permettre aux réseaux féminins d'établir des analyses de manière indépendante ;
- Le développement d'indicateurs supplémentaires au niveau du genre dans les OMD, les DSRP et la comptabilisation économique des stratégies.

Recommandations – Pour intégrer les questions relatives aux femmes dans la stratégie moderne et la supervision macro-économiques :

Conception et mise en application de programmes pour développer des compétences en matière de politique et d'alphabétisation économique, y compris : le processus budgétaire, l'analyse de l'impact des dépenses, et l'évaluation et l'analyse des données. De tels programmes nécessitent une évaluation des besoins, des fonds, et un soutien technique. Ils doivent être orientés vers la création des capacités en matière de compétences spécialisées pour une panoplie d'experts d'agences et d'OSC, et pour le personnel de contrepartie (y compris les élus et les fonctionnaires).

Amélioration la qualité du travail dans la comptabilisation statistique, y compris l'énumération des activités économiques informelles et non-rémunérées, et l'accès des chercheurs aux données au niveau des unités afin de permettre un usage public élargi.

Soutien aux initiatives des organisations des droits des femmes à l'emploi pour garantir leur participation aux structures des négociations salariales avec l'administration, la représentation des femmes dans les comités gouvernementaux chargé de la question de l'emploi, de la production et du commerce, et l'accès équitable aux apports des crédits, à la technologie et à la production.

4. Les droits et l'environnement d'habilitation

L'un des arguments économiques en faveur de l'égalité des sexes provient du discours des droits de l'homme. L'accès inégal aux droits de l'homme crée un déséquilibre qui n'est ni efficace ni efficient pour le développement. Ce point de vue lie l'argument basé sur les droits des femmes à l'autonomisation à l'appréciation de deux concepts : que les *droits politiques et civiques* ne peuvent être appréciés que s'ils sont associés à une panoplie de *droits économiques, sociaux et culturels* (DESC). Les droits économiques et sociaux comprennent le droit à l'emploi et aux conditions de sécurité au travail ; le droit à un niveau de vie standard, y compris la nourriture, l'habillement, la sécurité sociale et le logement ; l'accès au plus haut niveau possible en matière de santé physique et mentale ; un environnement sain ; et le droit à l'éducation.

a. Les droits économiques - un objectif commun

Pourquoi cet aspect est-il important ? Les droits civiques et économiques sont étroitement liés : par exemple, le droit de parler librement revêt peu d'importance si les citoyens ne jouissent pas de l'éducation de base. De même, le droit à l'emploi est insignifiant quand les travailleurs n'ont pas droit à se réunir et à se rassembler dans des groupes pour discuter de leurs conditions de travail. Les droits des femmes à la propriété de la terre se croisent avec d'autres problèmes tels que les exemples discriminatoires en matière d'héritage, les questions liées à l'agriculture et au développement, la violence à l'égard des femmes, l'appropriation et la privatisation des terres communales et des indigènes, ainsi que le contrôle des hommes sur les ressources économiques et le droit à l'emploi. L'interdépendance des droits de la femme accentue l'importance de la capacité des femmes de revendiquer leurs droits au logement approprié et à la terre, afin de diminuer la menace de la discrimination, les différentes formes de violence, l'interdiction de participation politique, et d'autres violations de leurs droits.

Le fait de se référer aux questions économique, sociales et culturelles en tant que « droits », renvoie au cadre juridique développé conformément au droit international, et confère aux individus des revendications légitimes de protection et de garanties contre les acteurs étatiques et non étatiques. Le cadre juridique des droits de l'homme offre une piste pour rendre les officiels publics responsables des politiques de développement et des priorités.⁹

b. les enjeux liés au droit foncier

La commission économique pour l'Afrique a noté que les échecs des systèmes liés à l'usage et le contrôle de la terre ont été au centre de la « majorité des problèmes en Afrique, et en effet à travers le monde, y compris les récentes guerres au Rwanda, au Burundi, en République Démocratique du Congo, et en Côte d'Ivoire » (Janneh, 2006). Cette déclaration faite par le Secrétaire Exécutif de la CEA, Abdoulie Janneh a également établi le lien entre la question vitale du système de la jouissance au terrain et les droits et conditions de la femme :

« C'est de l'ironie que les membres les plus marginalisés de notre société sont en même temps ceux que l'on demande d'exploiter la terre pour assurer la nourriture et le développement. Ils

⁹ Le contexte concernant l'application des droits des femmes entant que droits économiques/sociaux et politiques est cité du site web du Projet d'égalité économique pour les femmes (centre des droits économiques et sociaux, 2007), ainsi que de la séries électronique (Bailey, 2007) de la faculté des droits à l'Australian University.

sont également censés être les « gardiennes de l'environnement ». En Afrique, les femmes représentent 70% de la main-d'œuvre agricole et 90% de la main-d'œuvre pour la collecte du bois de chauffage et pour l'approvisionnement en eau. Elles vivent généralement dans la campagne. Par exemple, 93% de la population féminine du Malawi et 80% de des femmes du Zimbabwe vivent dans les zones rurales. 85% des 65% des Zimbabwéens qui vivent dans les zones communales sont des femmes. La majorité de ces femmes, à l'instar des autres femmes africaines en général, n'ont ni la propriété ni le contrôle sur la terre et les autres ressources naturelles. En effet, plusieurs d'entre elles n'acquièrent l'accès à la terre qu'à travers des proches masculins. Ceci signifie que la femme en Afrique ne peut pas participer ou contribuer de manière adéquate au développement. Et elle ne bénéficie pas pleinement de la richesse créée à travers l'usage de la terre et de ses ressources (Ibid.) ».

Les lois d'usage et les coutumes de l'héritage des hommes peuvent prévaloir plus que les programmes de propriété établis par le gouvernement. Les femmes qui détiennent le droit à l'usage de la terre à travers le mariage peuvent avoir traditionnellement le droit de rester sur le terrain après la mort de leurs époux, mais l'urbanisation et d'autres pressions sur la terre (telles que la croissance du secteur de l'agroalimentaire et la demande sur l'exportation des produits agricoles) pourraient contraindre les femmes à renoncer à la terre au profit des hommes. En Uganda, les femmes ont œuvré pour l'élargissement de la définition et l'application des dispositions relatives à la possession de la terre à travers le mariage qui doivent les protéger contre la vente de la terre, par la famille, sans le consentement de l'épouse. Bien qu'aucune loi n'empêche la femme de posséder la terre, plus de 93% des femmes ont été « interdites de possession ».

« Afin de faire face à cette tendance et réduire l'expropriation répandue des veuves et des épouses, les activistes ont peiné pendant des années à modifier les lois de propriété de l'Uganda pour que les épouses soient reconnues comme copropriétaires du « terrain de famille », ce terrain sur lequel le couple vit et compte. En dépit de la Constitution progressiste de l'Uganda de 1995, qui favorise l'égalité des sexes et réserve a nombre important de sièges au parlement pour les femmes, malgré les multiples études établissant le lien entre le droit de la femme à la propriété au développement économique, nonobstant la large couverture des mouvement des droits de la femme à la propriété de la terre en Uganda, en milieu académique et médiatique, et en dépit de cinq ans d'activisme, les défenseurs des droits de la femme à la propriété de la terre n'ont réalisé que des succès insignifiants en matière juridique ». (Leistikow, 2003).

Certaines banques et défenseurs des réformes économiques du style occidental ont bloqué le retranchement des dispositions de la possession de la terre par la famille, déclarant qu'elles entravent les libres transactions et la modernisation de l'économie. Cependant, la sécurité de la jouissance du droit à un terrain est un des droits économiques les plus basics. Quand les femmes n'ont pas droit à la propriété de la terre ou du logement, elles doivent faire face à des choix plus limités des options économiques. Elles n'ont pas de garanties pour accéder au crédit afin de s'acquérir d'autres atouts. Il se peut qu'elles deviennent des sans-abri, et qu'elles tombent en proie à la pauvreté et à la violence, accentuant ainsi leur appauvrissement et celui de leurs enfants. La pauvreté peut également favoriser des comportements à haut risque, comme le sexe transactionnel pour l'argent, le logement, la nourriture ou les frais de scolarité (adapté de la FAO, 2004).

Une étape importante dans les efforts consentis pour faire avancer l'habilitation économique et sociale des femmes a été l'adoption en 2003 par l'Union Africaine (UA) du Protocole sur les Droits des Femmes en Afrique. Le Protocole est entré en vigueur en novembre 2005 après que plus de 15 pays l'ont ratifié. Aujourd'hui, les groupes des droits de la femme organisent des campagnes pour élargir la ratification et convaincre les autres Etats d'appliquer ces dispositions des les secteurs clés tels que les droits issus du mariage et du divorce, la propriété de la terre, l'égalité dans l'emploi, et la participation aux structures économiques et à la formulation des politiques afin de « promouvoir leur capacité de changer la direction du changement de manière réaliste pour leur propre bien-être et celui de la société entière ». (Musa et al., 2006, p. 22).

C. Le droit aux soins médicaux

Un autre secteur où les coûts de la négligence sont très élevés est celui des services relatifs à la santé reproductive et à l'éducation sanitaire. Sans un savoir en matière de santé reproductive, et sans accès aux services, l'autonomie et la capacité de la femme, qui assume à elle seule le fardeau physique et court les risques de la grossesse, demeurent illusoire.

« Les soins de santé reproductive sont définis comme une constellation de méthodes, de techniques et de services pouvant contribuer à la santé reproductive et au bien-être en évitant et en trouvant des solutions aux problèmes liés à la santé reproductive. Ils comprennent également la santé sexuelle, dont l'objectif est d'améliorer le style de vie et les relations entre les gens, et non pas seulement de fournir des consultations et des soins relatifs à la reproduction et aux infections sexuellement transmissibles ». (Barroso et Girard, 2003, p 3).

L'équipe de l'ONU des objectifs du millénaire pour le développement a collecté les recherches récentes qui montrent que les risques pour les femmes de périr pour des causes liées à la grossesse sont 50 fois plus importants dans les pays en voie de développement que dans les pays développés, et que ces risques sont souvent liés à de faibles stratégies d'information, d'éducation, et de communication (IEC) dans les zones concernées. Ces études montrent que quelques 34% des femmes de l'Asie du sud, et 18% des femmes de l'Afrique sub-saharienne sont sous-alimentées, et l'anémie touche 50 à 70% des femmes enceintes dans les pays en voie de développement (études citées par le Project de l'ONU pour le Millénaire, 2005, p. 57).

Certaines des conséquences des programmes IEC relatifs à la santé reproductive proviennent du archives des jeunes. Durant la dernière décennie du 20^{ème} siècle, le progrès visant la réduction des naissances chez les plus jeunes femmes dans certaines parties de l'Afrique et de l'Asie a été lent ou a donné des résultats contraires, comme illustré au tableau 1. Alors que les cas de grossesse ont été réduits de 16 à 58% chez les adolescents dans les pays développés et dans la région de Moyen-Orient et de l'Afrique du nord, la régression a été moins importante dans les pays en voie de développement. Et c'est dans les régions les plus pauvres que les résultats ont été néfastes : en Afrique sub-saharienne, le taux de fécondité chez les adolescentes a augmenté de 14%, et en Asie du sud et de l'ouest, cette augmentation a été de 18%.

Tableau 1 : taux de fécondité des adolescentes selon les régions, 1990-2000 (naissances des enfants vivants en une année pour 1000 femmes âgées de 19 à 19 ans)

| Région | 1990 | 2000 | % du changement |
|---------------------------------|------|------|----------------------|
| Pays développés | 19 | 16 | Régression de 15.8% |
| Asie de l'est et Pacifique | 44 | 38 | Régression de 13.6% |
| Asie du sud et de l'ouest | 71 | 84 | Progression de 18.3% |
| Amérique latine et caraïbes | 87 | 76 | Régression de 12.6% |
| Moyen Orient et Afrique du Nord | 60 | 25 | Régression de 58.3% |
| Afrique sub-saharienne | 128 | 133 | Progression de 3.9% |

Source (données des Indicateurs et Base de Données Statistiques Concernant les Femmes (WISTAT) et calculs de l'auteur, voir la Division de Statistiques au Nations Unies, 1999, cité dans la Project de l'ONU pour le Millénaire 2005 (p. 59).

Le danger qui réside en cette tendance apparaît des statistiques qui prouvent que le risque du décès liés à la grossesse est deux fois plus élevé pour les adolescentes âgées de 15 à 19 ans, et 10 fois plus élevé chez les adolescentes de 10 à 14 ans, aussi bien que pour les femmes dans le début des vingtaines (Barroso et Girard, 2003, p. 59).

A l'échelle mondiale, 10% des naissances sont attribuables aux adolescentes, avec un risque très haut associé à cette tranche d'âge, et de multiples demandes d'information sur le contrôle des naissances. Le taux des grossesses non désirées varie entre les adolescentes, de 25% des grossesses des adolescentes au Guatemala à 50% au Pérou, 20% à 40% dans la plupart des pays asiatiques, et 50% et plus dans le Botswana, le Ghana, le Kenya, la Namibie, et le Zimbabwe. (p. 5).

L'accès aux services relatifs à la santé reproductive est un souci permanent. L'on estime que 600.000 femmes meurent chaque année à cause de complications évitables durant la grossesse ou l'accouchement. Le taux de mortalité maternelle (TMM), ainsi que les cas d'accouchement assistés par un personnel qualifiés représentent les Indicateurs 16 et 17 choisis pour mesurer les OMD 5, et l'Amélioration de la Santé Maternelle. Il est évident que les pays ayant moins du tiers des cas d'accouchement assisté par un personnel qualifié enregistrent aussi le plus haut TMM (UNESCAP-SD 2004, p. 7).

Alors que l'information et les services relatifs à la santé reproductive revêtent un caractère vital pour l'égalité des sexes, la réciproque est vraie. L'égalité des sexes est essentielle pour le plein accès à la santé reproductive. Les femmes ne vont pas bénéficier de l'existence des services de santé si elles ne sont pas capables de les exiger. Cependant, l'idée n'est pas que l'offre des soins de santé reproductive soient retardés jusqu'à la réalisation de l'égalité des sexes. Les documents du projet du millénaire donnent l'exemple du Bangladesh, où l'autonomie et la capacité des femmes sont extrêmement limitées et les femmes rurales ne sont pas libres de voyager. Le Bangladesh a mérité de la reconnaissance pour le déploiement des bénévoles de l'assistance sanitaire qui offrent des informations et de moyens de contraception aux femmes dans leurs demeures, et qui ont pu élargir l'autorité des femmes à l'intérieur de leurs foyers. Certains disent que la livraison en porte-à-porte permettent les femmes de rester habillées en purdah, alors que des écrivains estiment que cette livraison leur confère une habilitation en leur offrant un réseau social plus élargi, des informations utiles, et davantage de contrôle sur leur reproduction.¹⁰ (Barroso et Girard, 2003, p. 8).

d. Le travail de soin et la participation économique

Tenant en considération la nature du travail des hommes et des femmes, l'une des caractéristiques spécifiques est cette partie de l'activité humaine, à l'échelle matérielle ou sociale, consacrée à prendre soin de la main-d'œuvre actuelle et du future, y compris l'approvisionnement en nourriture, en vêtement et en abri – ce que l'on appelle « le secteur reproductif ». Certains auteurs parlent de « l'économie du soin », un terme qui englobe l'approvisionnement en tous les besoins qu'ils soient rémunérés en non rémunérés (c'est-à-dire toute la production sociale). Le fait que cette tâche soit très souvent conférée aux femmes, et qu'elle consomme une grande partie de leur temps, est une donnée importante vis-à-vis du potentiel de la diversification économique et du développement (Alexander, 2000, p. 22). Le secteur reproductif peut représenter une contrainte pour le secteur productif, car le temps des femmes n'est pas éternellement élastique.

Cette contrainte a été représentée par certains économistes, et elle sert à expliquer pourquoi la « réaction de l'offre » aux nouveaux plans d'exportation des produits agricoles et aux projets industriels a été par moments réservée. Il se peut que les femmes refusent de prendre part à ces projets. Et même quand elles le font, il est possible de prouver que la « coercition des mains-d'œuvre féminines dans les activités d'exportation », sans un revenu adéquat et des supports appropriés pour la sécurité au travail, détournent les ressources de la production de la nourriture de subsistance. Ceci peut être nuisible pour le état nutritionnel

¹⁰ Cité par Barroso et Girard en tant que : *Sajeda Amin and Cynthia B. Lloyd, Women's Lives and Rapid Fertility Decline: Some Lessons from Bangladesh and Egypt, papier N° 117, 1998, Population Council, New York*

des femmes dans les familles, et peut également mener au retrait des filles de l'école (Fontana et al., 1998, p. 51).

« Dans les économies rurales, la proportion du temps de la main-d'œuvre consacré au travail non productif peut être élevée – jusqu'à trois fois le temps consacré à la production du marché – car les ménages représentent des unités économiques pour subvenir à leurs propres besoins de subsistance (projet de l'ONU pour le millénaire, 2005, p. 89).

Les services publics abordables et les biens de consommation peuvent réduire ce fardeau sur les femmes. Par conséquent, et comme exprimé par plusieurs écrivains la compression extrême des services publics et les prix élevés dans le cadre économique conventionnel à moyen terme dans les expériences de certains pays a exacerbé les difficultés, parce que les femmes doivent contribuer en un temps de travail pour compenser les biens du marché à prix élevé. Dans certains cas, ces programmes ont accentué la pression sur « le capital humain », à tel point de menacer la viabilité du secteur reproductif, ce qui affecte la santé de la génération actuelle et future (Alexander, p. 22).

Pour permettre aux femmes de participer à la diversification économique, aux programmes de formation et aux activités économiques il est nécessaire d'élargir la « reproduction sociale » - prise en charge de ces responsabilités par la communauté et le secteur public. Ceci inclut les concepts traditionnels et nouveaux des services tels que les services de soins des enfants et l'accès à l'école à des prix abordables, le transport, le soutien pour l'handicap et les soins pour les personnes âgées, et les différents réseaux de la sécurité sociale.

e. Focalisation sur le travail décent

Les agences de l'ONU ont pu faire campagne pour prouver la nécessité de la consolidation de la sécurité économique des femmes pour les efforts visant la réduction de la pauvreté et la promotion de l'égalité des sexes. Elles ont également prouvé que le travail décent est fondamental pour la sécurité économique. La part des femmes en emplois non-agricoles rémunérés (indicateur 11 des OMD) est plus faible que celle des hommes dans tous les pays de la région ; pis encore, la part n'a pas augmenté de manière considérable dans la plupart des pays. Les femmes continuent de gagner moins, ou bien parce qu'elles font des emplois d'un statut plus bas, ou bien parce qu'elles touchent moins que les hommes pour le même emploi ; entre 1990 et 2000, les changements dans cette position relative étaient moins significatifs, et généralement négatifs (Chen et al., 2005, pp. 39, 40).

Le système mondial, industriel, moderne n'a pas créé une réelle expansion des emplois formels et sécurisés, et n'a pas haussé le niveau de vie. Au contraire, il a engendré « une panoplie de relations traditionnelles et semi-industrielles de production et d'échange... ayant été insérée ou déplacée par le système mondial de production » (Chen et al. 2005 p. 10). Pour les populations des pays en voie de développement, ceci était équivalent à une évolution d'une pléthore de conditions de travail informel, non-sécurisé, et en quelques temps dégradants, ainsi que l'extension des nombres de ceux enlisés dans la pauvreté malgré leurs meilleurs efforts. L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a prêté son soutien au constat qui fait état d'une féminisation de la pauvreté, réitérant que les femmes représentent la plus grande part des travailleurs pauvres dans le monde (par exemple, ceux qui travaillent et ne gagnent pas assez pour se situer en dessus du seuil d'un dollars par jour). « Des 550 millions des travailleurs pauvres dans le monde, quelques 330 millions sont des femmes – une part de 60% » (Organisation Internationale du Travail, 2004, p. 3).

Des millions de femmes migrent des secteurs ruraux aux secteurs urbains, ou dans les pays prospères pour travailler dans les restaurants, les usines, ou en tant que bonnes ou prostituées. Les ouvrières émigrées courent le risque d'être abusées lors du recrutement, la formation, le transit, l'emploi, et le retour chez eux. Ces femmes envoient des milliards en virement chaque année, à tel point que les virements des travailleurs émigrés excèdent aujourd'hui le volume annuel de l'investissement direct étranger, et sont deux fois plus le volume des flux officiels d'assistance. En dépit de ces contributions économiques, ces industries sont mal régularisées ; la plupart des pays excluent toujours les bonnes de leurs codes du travail. Les femmes

réfugiées et les personnes déplacées sont particulièrement en confrontation aux risques de discrimination et de violence.

Dans le contexte du flux migratoire des ouvrières, les services domestiques et l'emploi informel, la promesse des OMD de réduire la pauvreté et de réaliser l'égalité des sexes exigent une réorientation majeure de la planification économique et du développement au delà des approches de la politique relative à la croissance économique et la sécurité. Les agences féminines ont appelé à l'adoption des changements selon des modalités et des conditions sous lesquelles les femmes intègrent le secteur de la main-d'œuvre rémunérée. Les priorités principales sont comme suit :

- i. promotion de l'emploi décent en tant que passerelle pour la réduction de la pauvreté et la consolidation de l'égalité des sexes ;
- ii. augmentation de la visibilité des femmes travaillant dans l'informel dans les données, les évaluations du taux de pauvreté et la formulation des politiques ;
- iii. promotion d'une politique environnementale plus favorable aux travailleurs pauvres, à travers des campagnes de sensibilisation et à travers la promotion du dialogue.

Recommandations – *afin de promouvoir les droits économiques et sociaux et créer un environnement favorisant l'encouragement l'exercice de ces droits :*

Promouvoir la ratification à l'échelle universelle des conventions traitant des droits de la femmes, telles que le Protocole sur les Droits de la Femmes en Afrique, et mettre en application les dispositions sur les droits à la propriété et à l'héritage.

Arrêter l'acceptation de l'expropriation des veuves et des épouses – à travers l'application des lois, la promulgation de meilleures lois, et l'organisation des campagnes de sensibilisation en faveur du respect de ces lois.

Elargir l'accès aux services sexuels et de santé reproductive, tout en focalisant sur les programmes de l'IEC dans les écoles et chez les adolescents.

Éliminer les frais de jouissance de services sanitaires de base ;

Soutenir l'élargissement de l'accès aux services financiers pour les femmes travaillant pour leurs propres comptes, et aux services de reproduction sociale tels que les soins des enfants, les crèches, et les programmes des soins communautaires en ce qui concerne le soutien aux soins du VIH/SIDA.

5. Conclusions et Recommandations :

Ce rapport a examiné brièvement les dimensions économiques ayant trait à l'égalité et l'autonomisation des femmes, en tant que moyens de se concentrer sur les mesures qui peuvent être prises à court terme pour favoriser la possibilité d'atteindre les OMD 1 et 3. Nous sommes à mi-chemin de la date limite de 2015, et les rapports internationaux ainsi que la plupart des rapports régionaux indiquent que des mesures urgentes doivent être prises si l'on veut atteindre ces Objectifs. Ce rapport met en avance le fait que la réalisation de l'Objectif 3 est essentielle pour le succès des mesures urgentes concernant l'Objectif 1 aussi bien que les autres Objectifs.

Il y a eu des exemples dans plusieurs pays les manières de réaliser un progrès considérable pour l'autonomisation des femmes et pour réduire des disparités entre les sexes. Les moyens pratiques existent – la question se pose sur la bonne volonté de faire un changement à plus grande et plus profonde échelle.¹¹ Pour faire le changement, les pays ont besoin de ce qui suit :

¹¹ (Ce résumé se base sur le centre international des recherches sur la femme, 2005, pp. 7-8).

- L'Engagement politique – des leaders, pour mobiliser les particuliers et les institutions, et les organismes étatiques et internationaux ;
- La Capacité technique – ce qui signifie la promotion de l'expertise des leaders et la recherche de ceux ayant des connaissances sur la manière d'intégrer la femme, en pratique, dans le développement des stratégies ;
- Le changement institutionnel et structurel – changements en matière de régulations, représentation sur les structures, et les processus de la prise des décisions économiques, afin de créer et financer une place pour les machineries institutionnelles en charge de l'égalité des sexes, et pour les réseaux des femmes pour une pleine participations ;
- Des ressources adéquates – au niveau des gouvernements ainsi qu'au niveau des ONG ont besoin de financement pour soutenir leurs programmes, renforcer les capacités, améliorer la collecte, l'utilisation, la supervision et la révision des données ;
- Des systèmes de comptabilité et de supervision, et les meilleures pratiques vers un changement fondamental et durable doivent être échangés et utilisés en tant que tremplin ;

Les coûts de faire des interventions à court terme ne sont pas prohibitifs. Le projet de l'ONU pour le millénaire a développé une méthodologie de recensement des besoins pour aider les pays et les organisations à calculer les coûts de leurs actions sur les secteurs stratégiques prioritaires présentés dans la case 1, la partie 2, en haut. « Les gouvernements et les organisation internationales doivent donner le ton et créer l'environnement pour rendre ceci possible. Avec un espace et des ressources adéquats, les organisations des femmes peuvent faire transformer les sociétés de telle sorte à supprimer les contraintes auxquelles les femmes sont confrontées, garantir leurs droits, et permettre aux femmes d'optimiser leur potentiel (p. 8) ». Les interventions proposées dans ce rapport sont récapitulées en forme de tableaux dans la section suivante.

Recommandations

Les recommandations proposées dans ce rapport ont été résumées dans le Tableau 2, ci-dessous. L'ordre dans lequel elles figurent dans le rapport a été modifié de sorte que le tableau illustre comment chaque recommandation, mentionnée dans la deuxième colonne, est liée aux « Priorités Stratégiques pour agir afin d'atteindre l'Objectif 3 des OMD » figurant dans la colonne 1, de la case 1 (p. 6). Les interventions proposées sont ceux qui : sont susceptibles d'être liées au contexte et aux priorités du développement des pays, et aux stratégies à long terme pour atteindre les OMD ; sont faisables à court terme ; sont moins coûteuses et peuvent être financièrement durable ; et qui sont capables d'avoir un impact direct ou indirect mesurable dans un délai de trois ans.

Tableau N° 2 : Résumé des recommandations : Initiative à effet rapide pour les actions afin d'atteindre l'objectif 3 des OMD :

| | <i>Priorités stratégique (1)</i> | <i>Initiatives pour améliorer les opportunités économiques en faveur des femmes (2)</i> |
|----|--|---|
| 1. | Renforcer les opportunités en matière d'éducation secondaire pour les filles tout en honorant les engagements à une éducation primaire à l'échelle universelle | Adopter des interventions susceptibles de réduire l'écart entre les sexes dans l'éducation primaire et secondaire à travers des mesures à effet rapide y compris l'octroi de bourses pour les filles, l'élimination des frais de scolarité, et l'amélioration des facilités pour des écoles qui prennent en compte les spécificités des filles. |
| 2. | Garantir les droits sexuels et de la santé reproductive | Élargir l'accès aux services sexuels et de la santé reproductive, en mettant l'accent sur les programmes des IEC dans les écoles et parmi les adolescents. |

| | <i>Priorités stratégique (1)</i> | <i>Initiatives pour améliorer les opportunités économiques en faveur des femmes (2)</i> |
|------|---|---|
| | | <p>Eliminer les frais d'utilisation des services sanitaires de base.</p> <p>Soutenir l'extension de l'accès aux services financiers pour les femmes travaillant pour leurs propres comptes, et aux services de reproduction sociale tels que les soins des enfants, les crèches, les programmes de soins aux communautés en matière des soutiens aux soins HIV/SIDA.</p> |
| 3. | Investir dans l'infrastructure pour réduire le fardeau du temps sur les femmes et les filles | Soutenir l'innovation abordable des infrastructure telles que l'accès à l'électricité à toutes les zones urbaines et semi-urbaines, l'identification des meilleurs programmes pour répandre le plus possible l'usage des fourneau à bon rendement énergétique, et la création d'infrastructures d'épargne de la main-d'œuvre à l'échelon des communautés, y compris le traitement des grains de céréales, et les télécommunications à moindre coût. |
| 4. | Garantir les droits des femmes et des filles à la possession et à l'héritage. | Promouvoir la ratification à l'échelle universelle des conventions traitant des droits des femmes, telles que le Protocole relatif aux droits de la femme en Afrique, et appliquer les dispositions relatives à l'héritage des filles. |
| 5. | Éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'emploi en réduisant la dépendance des femmes sur le secteur informel, l'écart en matière de salaires, et la ségrégation des emplois. | <p>Soutenir les mesures de promotion de l'accès des femmes à l'emploi à travers des initiatives de garanties de l'emploi, et les mesures d'amélioration du contrôle des femmes sur les atouts économiques, en augmentant la micro-finance tout en conservant les conditions relatifs aux indicateurs de l'autonomisation des femmes et la conception appropriée des produits de micro-finance.</p> <p>Soutien aux initiatives des organisations des droits des femmes à l'emploi pour garantir leur participation aux structures de négociation des salaires avec l'administration, leur représentation dans les comités gouvernementaux chargés de la question du travail, de la production et du commerce, et l'accès équitable au crédit, aux apports de la technologie et de la production.</p> |
| 6. a | Augmenter la part des sièges réservés aux femmes dans les parlements nationaux et au sein des organismes locaux du gouvernement – et soutenir la capacité des femmes d'avoir recours à leurs représentations élues et publiques pour promouvoir les interventions qui | Concevoir et appliquer des programmes pour le développement des capacités en matière de politique et de l'alphabétisation économique, y compris: préparation du budget, analyse de l'impact des dépenses, et l'analyse et l'évaluation des données. De tels programmes nécessitent une évaluation des besoins, un financement, et un soutien technique. Ils doivent être orientés vers le renforcement des capacités des experts des agences et des OSC, et du personnel de contrepartie (y compris les élus locaux et les |

| | <i>Priorités stratégique (1)</i> | <i>Initiatives pour améliorer les opportunités économiques en faveur des femmes (2)</i> |
|----|---|---|
| | prennent en considération l'approche genre. | fonctionnaires). Améliorer la qualité de travail de comptabilisation des statistiques, y compris le dénombrement des activités économiques informelles ou non rémunérées, et l'accès des chercheurs aux données établies aux niveaux des unités afin de permettre l'extension de l'usage public. |
| 7. | Combattre la violence contre les filles et les femmes | Arrêter l'acceptation de l'expropriation des veuves et des épouses – à travers l'application des lois, et l'organisation de campagnes de sensibilisation en faveur du respect de ces lois. |

Références :

- Abu-Ghaida, D. et Klasen, S. (2004) The Economic and Human Development Costs of Missing the Millennium Development Goal on Gender Equity, dossier de travail. Rapport N°. 29710., Banque Mondiale. Washington DC.
http://siteresources.worldbank.org/EDUCATION/Resources/278200-1099079877269/547664-1099079934475/MDG_Gender_Equity.pdf
- Alexander, P. (2000) *Glossary on macroeconomics from a gender perspective* Briefings in Gender and Development (BRIDGE) and GTZ (Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit) Brighton <http://www.ids.ac.uk/bridge/Reports/re48c.pdf>
- Bailey, P. (2007) The Creation of the Universal Declaration of Human Rights. Australian National University College of Law, Canberra.
<http://www.universalrights.net/main/creation.htm>
- Barroso, C. and Girard, F. (2003) Reproductive Health and Gender Equality. Background paper for the UN Task Force on Education and Gender Equality (final version 02/01/04). New York.
http://www.mdgender.net/upload/monographs/ReproductiveHealth_and_GenderEquality_1.doc
- Basu, P. and Srivastava, P. (2005) Scaling-up Microfinance for India's Rural Poor. World Bank Policy Research Working Paper WPS3646, World Bank. Washington DC.
<http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/APCITY/UNPAN024231.pdf>
- Beck, T. (2006) From Checklists to Scorecards: Review of UNDG Members' Accountability Mechanisms for Gender Equality. Synthesis Report for Task Force on Gender Equality.
http://www.awid.org/un_reform/CP_UNDG_and_Accountability_Report.pdf
- Center for Economic and Social Rights. (2007) Women's Economic Equality Project. New York.
<http://cesr.org/weep?PHPSESSID=91...a78f9969da61bd9>
- Chen, M., Vanek, J., Lund, F., Heintz, J., Jhabvala, R. and Bonner, C. (2005) Progress of the World's Women 2005: Women, Work & Poverty. United Nations Development Fund for Women (UNIFEM). New York. <http://www.un-ngls.org/women-2005.pdf>
- China UN Country Team. (2004) *Common Country Assessment 2004 (CCA)* Beijing
<http://www.undp.org.cn/downloads/keydocs/cca2004.pdf>
- Chune, N. C. (2003) Highlights of Current Labor Market Conditions in Kenya. Global Policy Network, Central Organisation of Trade Unions, Kenya [COTU(K)].
<http://www.gpn.org/data/kenya/kenya-analysis.doc>
- Direcção Nacional de Estatística (DNE). (2006) Census 2004 Priority Tables, Government of Timor-Leste. Dili.
http://dne.mopf.gov.tl/census/tables/national/economic_activity/table6_1.htm
- Eichler, M. (1988) *Nonsexist Research Methods: A Practical Guide* Allen and Unwin Boston

- FAO. (2004) Protecting women's property and land rights to protect families in AIDS-affected communities. Food and Agriculture Organization (FAO), Rome.
<http://www.fao.org/newsroom/en/news/2004/38247/index.html>
- Floro, M. (1995) Economic Restructuring, Gender and the Allocation of Time, in *World Development*, **23**, 1913-29
- Fontana, M., Joekes, S. and Masika, R. (1998) Global Trade expansion and liberalisation: gender issues and impacts. A study prepared for the Department for International Development (DFID), BRIDGE Report 42. Brighton. <http://www.bridge.ids.ac.uk/reports/re42c.pdf>
- Grown, C. (2006) Quick Impact Initiatives for Gender Equality: a Menu of Options. Working Paper No. 462, The Levy Economics Institute. Annandale-on-Hudson.
http://www.levy.org/pubs/wp_462.pdf
- Human Rights Watch. (2003) Double Standards: Women's Property Rights Violations in Kenya. Human Rights Watch. Washington DC, London and Brussels.
<http://www.hrw.org/reports/2003/kenya0303/kenya0303.pdf>
- International Center for Research on Women. (2005) Toward Achieving Gender Equality and Empowering Women. ICRW, Washington DC.
<http://www.icrw.org/docs/Task%20Force%20Brief.pdf>
- International Labour Organization. (2004) Global Employment Trends for Women 2004. Key Indicators of the Labour Market, ILO. Geneva.
<http://kilm.ilo.org/GET2004/DOWNLOAD/trendsw.pdf>
- Janneh, A. (2006) Land Policy in Africa: A framework of action to secure land rights, enhance productivity and secure livelihoods. Opening statement to AUC-ADB-ECA Consultative Workshop. Addis Ababa.
http://www.uneca.org/eca_resources/Speeches/Janneh/2006/032706_speech.htm
- Kenya Central Bureau of Statistics. (2001) *Report of the 1998/99 Labour Force Survey* CBS
<http://cbs.go.ke/downloads/pdf/lf9899.pdf>
- Lee, G. H. (2006) Women in Politics: Keeping gender on the agenda, in *Balance. Fiji Women's Rights Movement, Volume 3.2-3.3* <http://www.fwrm.org.fj/index.cfm?go=view&pgID=48>
- Leistikow, N. (20 July 2003) Women Gain Inch in Push for Land Rights in Uganda In *Women's eNews*, Kampala. <http://www.womensenews.org/article.cfm/dyn/aid/1456/context/cover/>
- Lewis, M. A. and Lockheed, M. E. (2007) *Inexcusable Absence: Why 60 Million Girls Still Aren't in School and What To Do about It* Brookings Institution and the Center for Global Development Washington DC
<http://www.brookings.edu/press/books/clientpr/cgd/inexcusableabsence.htm>
- Mayoux, L. (2006a) Micro-Credit Summit Campaign: Ways Forward for Gender Mainstreaming
<http://www.genfinance.info/MicroCredit%20Summit.html>

- Mayoux, L. (2006b) Women's Empowerment through Sustainable Micro-Finance: Rethinking "Best Practice". Gender and micro finance website, http://www.genfinance.info/Documents/Mayoux_Backgroundpaper.pdf
- Microcredit Summit Campaign. (2006) Global Microcredit Summit: Toward Achieving the Millennium Development Goals. Results Educational Fund, Washington DC. <http://www.microcreditsummit.org/index.html>
- Modi, V., McDade, S., Lallement, D. and Saghir, J. (2005) *Energy services for the Millennium Development Goals* Energy Sector Management Assistance Programme, United Nations Development Programme, UN Millennium Project, World Bank New York http://www.unmillenniumproject.org/documents/MP_Energy_Low_Res.pdf
- Musa, R., Mohammed, F. and Manji, F. (Eds.) (2006) *Breathing Life into the African Union Protocol on Women's Rights in Africa*, Solidarity for Women's Rights and African Union, Gender and Development Directorate, distributed by African Books Collective, Oxford
- Odhiambo, W. and Manda, D. K. Urban poverty and labour force participation in Kenya. (2003) In: *Kenya Institute for Public Policy Research and Analysis (KIPPRA) paper for presentation to World Bank Urban Research Symposium, 15-17 December 2003*. Washington, DC. <http://www.worldbank.org/urban/symposium2003/docs/papers/odhiambo.pdf>
- Pollin, R. and Heintz, J. (2007) Expanding Decent Employment in Kenya: the Role of Monetary Policy, Inflation Control, and the Exchange Rate. IPC Country Study Number 6, UNDP International Poverty Centre. Brasilia. <http://www.undp-povertycentre.org/pub/IPCCountryStudy006.pdf>
- Sen, A. (2006) The Gender Perspective: What Difference Does It Make? Washington, DC. <http://www.icrw.org/html/specialevents/06-tinker-amartyasen.htm> and <http://www.brookings.edu/global/20061011sen.htm>
- Smith, K. R. (2006) Health impacts of household fuelwood use in developing countries. FAO Corporate Document Repository. <http://www.fao.org/docrep/009/a0789e/a0789e09.htm> and <http://ehs.sph.berkeley.edu/krsmith/publications/2006%20pubs/Unasy1va.pdf>
- Smith, L. and Haddad, L. (2000) Explaining Child Malnutrition in Developing Countries: A Cross-Country Analysis. Research Report 111, International Food Policy Research Institute. Washington, DC. <http://www.ifpri.org/pubs/abstract/111/rr111.pdf>
- Summers, L. H. (1991) Investing in All the People. Policy Research Working Paper Series No. 905, World Bank. Washington D.C. http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/1992/05/01/000009265_3961003011714/Rendered/PDF/multi_page.pdf
- UN Millennium Project. (2005) Taking Action: Achieving Gender Equality and Empowering Women. Report prepared by the Task Force on Education and Gender Equality. UNDP. Earthscan. London. <http://www.unmillenniumproject.org/documents/Gender-complete.pdf>

UNDP Bureau of Development Policy. (2007) Biodiversity for Development. United Nations Development Programme, New York.
<http://www.undp.org/women/mainstream/BiodiversityForDevelopment.pdf>

UNESCO Institute for Statistics. (2005) Children Out of School: Measuring Exclusion from Primary Education. United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation (UNESCO) and United Nations Children's Fund (UNICEF). Montreal.
http://www.ibe.unesco.org/cops/Animation/UNICEF_%20UESCOrepchild.pdf

UNIFEM. (2001) United Nations Development Fund for Women (UNIFEM) contribution to the World Bank and IMF PRSP preview. ELDIS, <http://www.eldis.org/static/DOC12821.htm>

UNIFEM. (2005) UNIFEM comments, Joint World Bank and IMF 2005 Review of Poverty Reduction Strategy. World Bank,
<http://siteresources.worldbank.org/INTPRS1/Resources/PRSP-Review/unifem.pdf>

United Nations Development Programme (UNDP). (2003) *Human Development Report* Oxford New York

United Nations Statistics Division DESA. (1999) Women's Indicators and Statistics Database, Version 4 (WISTAT 4). United Nations, New York.
<http://unstats.un.org/unsd/demographic/gender/wistat/index.htm>

Women Working Worldwide. (2006) Promoting Women Workers' Rights in African Horticulture: Uganda, Kenya, Tanzania, Zambia, in *Project Bulletin No. 2*.
<http://www.poptel.org.uk/women-ww/bulletin2.pdf>

World Bank. (2003) Timor Leste Poverty Assessment. Poverty in a New Nation: Analysis for Action, Vol. I. 25662-TP. ADB/JICA/UNDP/UNICEF/World Bank. Washington.

World Bank. (various years) Living Standards Measurement Study of the World Bank. World Bank, <http://www.worldbank.org/lsms/>

World Bank and International Monetary Fund. (2005) 2005 Review of the PRS Approach: Balancing Accountabilities and Scaling Up Results. WB/IMF. Washington.
<http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2005/091905p.htm>

Annexe

Tableau 2a, Données pour Figure 2, Enfants en âge de scolarité non inscrits

| TERRITOIRE | POURCENTAGE DE TOUS LES ENFANTS EN AGE DE SCOLARITE DU PRIMAIRE | | |
|----------------------------------|---|---------|--------|
| | TOTAL | GARÇONS | FILLES |
| AFRIQUE DU SUD ET DE L'EST | 38,5 | 37,8 | 39,1 |
| AFRIQUE CENTRALE ET DE L'OUEST | 45,3 | 41,3 | 49,3 |
| ASIE DU SUD | 26,0 | 22,3 | 29,9 |
| ASIE DE L'EST ET LE PACIFIQUE | 5,7 | 5,6 | 5,8 |
| AMERIQUE LATINE ET LES CARAÏBES | 5,7 | 6,1 | 5,3 |
| EUROPE DE L'EST ET CENTRALE/ CIS | 88,3 | 89,5 | 87,1 |
| PAYS INDUSTRIALISÉS | 3,7 | 4,0 | 3,4 |
| MONDE | 17,8 | 16,2 | 19,5 |

Source: Institut des Statistiques de l'UNESCO 2005, p, 18

Tableau 2b, Résumé des études citées en 2,b,

Perte de croissance économique et de progrès en matière de santé liés à l'inégalité des sexes dans l'éducation (1960-1990)

| <i>(1)</i> <i>Résultat du Développement étudié (variable dépendante)</i> | <i>(2)</i> <i>Résultat (25 pays)</i> | <i>(3)</i> <i>Facteurs examinés Variables (indépendantes)</i> | <i>(4)</i> <i>Contrôles inclus (pour chaque pays)</i> | <i>(5)</i> <i>Auteur de l'étude</i> |
|---|--|--|---|--|
| Niveau du revenu par habitant [PIB] | Perte de 0,2 à 0,37% du niveau du PIB par an | Niveau initial de l'éducation des femmes; et hausse de % sur 30 années | <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'investissement • Croissance de la population • Niveau de technologie | Knowles et al, 2002 |
| Taux de croissance du revenu par habitant [PIB] | Baisse de croissance de 0,1 à 0,3% par an | Rapport h:f de réussite éducationnelle; et % de changement sur 30 ans | <ul style="list-style-type: none"> • Taux de réussite moyenne • Croissance de réussite moyenne en éducation • Ouverture • Région • PIB Initial par habitant | Klasen 2002 |
| Changement dans le taux de fertilité | 0,1 à 0,4 d'enfant supplémentaire par femme | Réussite éducationnelle H & F; et rapport de réussite h:f | <ul style="list-style-type: none"> • Région • PIB Initial par habitant • Résultat du planning familial • Urbanisation • Surplus commercial • Calories par habitant • Soc de la main d'oeuvre | Abu-Ghaida & Klasen 2002; Schultz 1994 |
| Changement dans le taux de mortalité infantile (U5MR*) | Supérieur à 15 par 1000 U5MR | Réussite éducationnelle H & F; et rapport de réussite h:f | <ul style="list-style-type: none"> • Région • PIB initial par habitant | Abu-Ghaida & Klasen 2002 Schultz 1994 |
| Changement dans la malnutrition de | Taux de malnutrition supérieurs à | Taux d'inscription de filles dans le | | Smith & Haddad 2000 |

| (1) <i>Résultat du Développement étudié (variable dépendante)</i> | (2) <i>Résultat (25 pays)</i> | (3) <i>Facteurs examinés Variables (indépendantes)</i> | (4) <i>Contrôles inclus (pour chaque pays)</i> | (5) <i>Auteur de l'étude</i> |
|---|---|--|--|--|
| l'enfant | 2,5% | secondaire | | |

* taux de mortalité des moins 5 ans

Source: Résumé de l'auteur à partir des trouvailles de Abu-Ghaida & Klasen 2004, pp, 8-13

Tableau 3, Données pour Figures 3a, b, c

Données pour Figure 3a

| | femmes | Hommes | | femmes | Hommes |
|-----------------------------|--------|--------|---|--------|--------|
| Egypte | 20,3 | 73,7 | Burkina Faso | 77,7 | 88,9 |
| Soudan | 23,7 | 71,5 | Madagascar | 78,9 | 86,2 |
| Maroc | 27,0 | 81,3 | Guinée | 79,3 | 86,8 |
| Tunisie | 29,9 | 75,4 | Rwanda | 79,6 | 84,1 |
| Swaziland | 30,9 | 72,1 | Ouganda | 79,8 | 85,7 |
| Cap Vert | 34,0 | 75,6 | Mozambique | 84,1 | 82,2 |
| Jamahiriya Arabe Libyenne | 35,2 | 81,1 | Tanzanie | 85,6 | 89,9 |
| Algerie | 37,4 | 80,6 | Malawi | 85,7 | 89,3 |
| Réunion | 38,2 | 59,5 | Burundi | 92,0 | 93,4 |
| Cote d'Ivoire | 38,6 | 88,6 | | | |
| Ile Maurice | 43,0 | 78,4 | Répartition (plus élevée – plus basse) | 71,7 | 35,7 |
| Botswana | 44,4 | 66,8 | | | |
| Lesotho | 45,1 | 71,7 | | | |
| Nigeria | 45,1 | 84,9 | | | |
| Sahara Occidental | 45,1 | 90,7 | | | |
| Afrique du Sud | 45,1 | 78,3 | | | |
| Namibie | 45,6 | 61,6 | | | |
| Togo | 50,1 | 89,8 | | | |
| Guinée Equatoriale | 51,0 | 90,7 | | | |
| Cameroun | 51,5 | 79,3 | | | |
| Djibouti | 52,8 | 82,9 | | | |
| Mauritanie | 54,3 | 83,9 | | | |
| Liberia | 54,5 | 83,0 | | | |
| Sénégal | 56,0 | 81,2 | | | |
| Sierra Leone | 56,2 | 94,3 | | | |
| Congo | 56,3 | 86,7 | | | |
| Comores | 57,6 | 87,4 | | | |
| Eritrée | 58,0 | 90,1 | | | |
| Gambie | 58,9 | 86,0 | | | |
| Somalie | 59,1 | 94,8 | | | |
| Guinée -Bissau | 61,2 | 92,6 | | | |
| RD Congo | 61,3 | 90,6 | | | |
| Gabon | 61,5 | 82,4 | | | |
| Zimbabwe | 63,6 | 84,2 | | | |
| Tchad | 65,7 | 76,7 | | | |
| Zambie | 66,1 | 90,7 | | | |
| Kenya | 69,1 | 89,4 | | | |
| République Centre Africaine | 70,1 | 89,1 | | | |
| Ethiopie | 70,8 | 88,8 | | | |
| Niger | 71,4 | 95,2 | | | |
| Mali | 72,7 | 82,1 | | | |
| Angola | 73,0 | 91,4 | | | |

Données pour Figure 3b

| | Femmes | Hommes |
|---------------------------|--------|--------|
| Egypte | 20,3 | 73,7 |
| Maroc | 27,0 | 81,3 |
| Tunisie | 29,9 | 75,4 |
| Jamahiriya Arabe Libyenne | 35,2 | 81,1 |
| Algérie | 37,4 | 80,6 |
| Sahara Occidental | 45,1 | 90,7 |
| Mauritanie | 54,3 | 83,9 |

Données pour Figure 3c

| | Femmes | Hommes |
|------------|--------|--------|
| Botswana | 44,4 | 66,8 |
| Namibie | 45,6 | 61,6 |
| Zimbabwe | 63,6 | 84,2 |
| Zambie | 66,1 | 90,7 |
| Angola | 73,0 | 91,4 |
| Mozambique | 84,1 | 82,2 |